



SCoT du Pays de Redon – Bretagne Sud

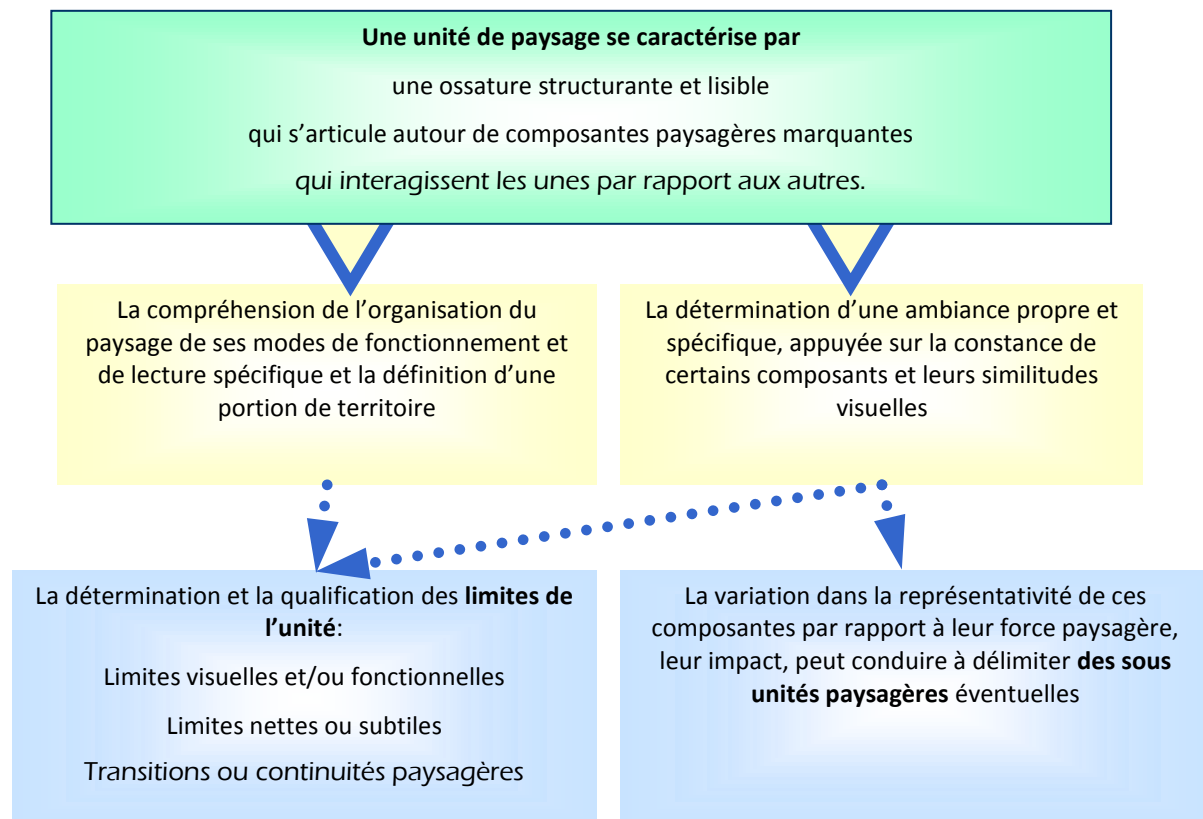
Diagnostic paysager

Approuvé le 13/12/2016

Le diagnostic paysager du SCOT du Pays de Redon - Bretagne Sud a pour objectifs de :

- Définir les composantes paysagères constituant le paysage étudié.
- Définir les unités paysagères en prenant en compte les limites de l'unité et les composantes paysagères
- Définir les enjeux paysagers du territoire

Le schéma suivant définit la notion d'unité paysagère et de sous-unité paysagère.



I. LES GRANDES COMPOSANTES PAYSAGERES

'Le paysage désigne une partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations' (Convention européenne du Paysage, 2001)

Le paysage se compose d'une partie objective - relief, occupation du sol et son agencement spatial - et d'une partie subjective, fondée sur la sensibilité de l'observateur, qui dépend d'influences culturelles, historiques, esthétiques et morales.

L'objectif est ici de définir les grandes composantes du paysage physique, qui par leur agencement crée un paysage propre. Il s'agit des caractéristiques de topographie, d'hydrographie, d'occupation du sol, de formes et d'organisation de l'habitat, de végétation.

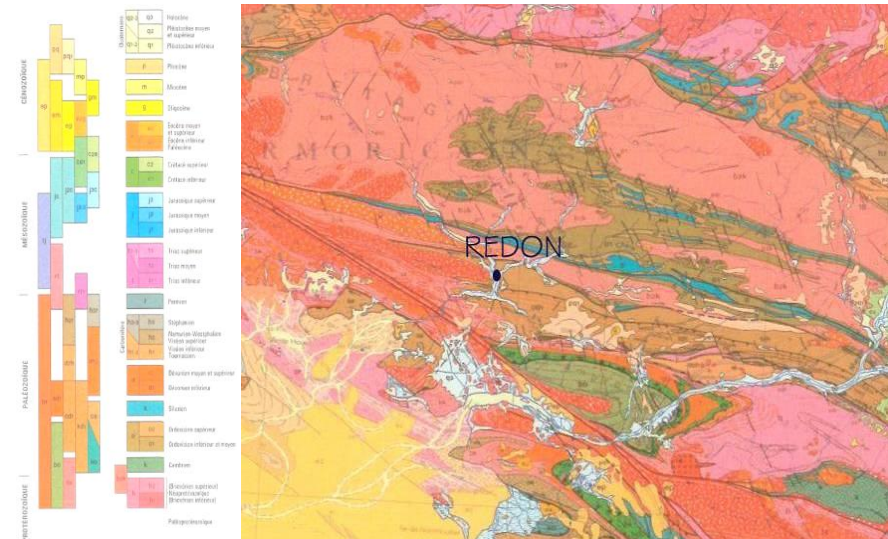
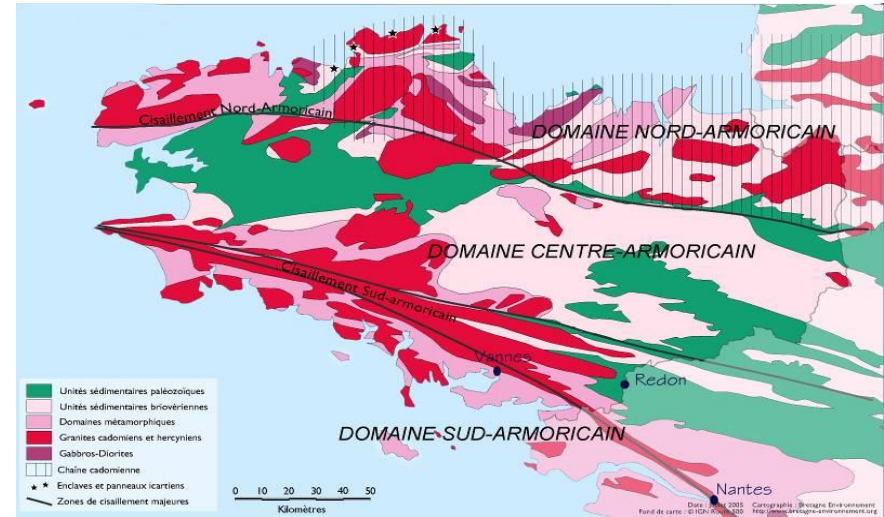
1. Géologie et relief

1.1 UNE HISTOIRE GEOLOGIQUE QUI FAÇONNE LE RELIEF EN LUI DONNANT UNE ORIENTATION MAJEURE ARMORICAINE

Le territoire du Pays de Redon est situé aux confins des départements du Morbihan, d'Ille et Vilaine et de Loire Atlantique.

L'entité géologique dans laquelle s'intègre le Pays de Redon est le Massif Armoricaire et plus précisément, dans le domaine Centre Armoricaire structuré pendant l'orogénèse hercynienne.

A grande échelle il présente l'aspect d'un vaste plateau incliné vers l'Atlantique et parcouru de faibles ondulations.

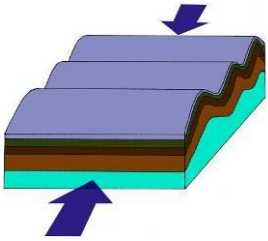


Le sous sol est composé de roches sédimentaires du paléozoïque (grès et schistes) et de roches granitiques calédoniennes et hercyniennes.

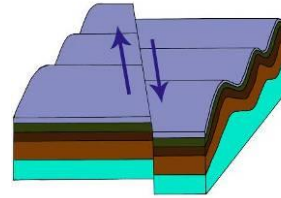
La morphologie actuelle du Pays de Redon et de Vilaine est la conséquence de son histoire géologique.

Ere primaire

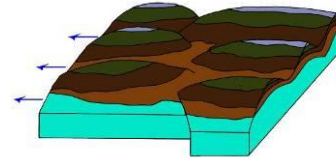
Une phase de sédimentation marine dépose grès et schistes. Les grès se forment par adhésion des grains de sédiments sableux et les schistes par celles de sédiments vaseux. Ces formations géologiques de l'ère primaire sont plissées dans une orientation Nord Ouest-Sud Est par l'orogénèse hercynienne qui comprend une phase de plissements (synclinaux et anticlinaux) puis une phase tectonique cassante. L'érosion mettra en relief les couches géologiques les plus dures et les plus résistantes, et en creux les couches les plus tendres.



1. Enfin, l'érosion différentielle de ces structures hercyniennes a pour résultat cette succession d'ondulations orientées globalement Ouest / Est.



2. Compression prépondérante Nord-Sud, avec un effet de raccourcissement dans le même sens. Cette première action est responsable des plissements synschisteux.



3. Phase tectonique cassante, se traduisant majoritairement par des cisaillements horizontaux dextres, surtout actifs en fin d'évolution géologique, continuent de transformer le paysage

Ere secondaire

Le Massif Armoricaïn va pratiquement rester exondé à l'ère secondaire ce qui fait qu'il y a très peu de sédiments de cette ère.

Ere tertiaire

L'ère tertiaire est marquée par des mouvements au niveau des plaques tectoniques qui entraînent l'orogénèse alpine et le basculement Nord Sud du Massif Armoricaïn. Les reliefs se modifient, et les cours d'eau qui avaient tendance à s'écouler d'Est en Ouest ou d'Ouest vers l'Est suivant les directions des reliefs primaires, vont pouvoir s'écouler du Nord au Sud et inversement, profitant des cassures dans ces nouvelles directions.

Ere quaternaire

Les vals de la Vilaine et de ses affluents sont comblés par des sédiments marins déposés à l'ère quaternaire par des allées et venues de la mer sur le continent. En amont, les vases estuariennes sont relayées par des alluvions fluviales.

En conséquence de ces phénomènes géologiques s'observe la morphologie actuelle du paysage du Pays de Redon - Bretagne Sud:

Comme le montre la carte du relief, on retrouve parfaitement dans le relief la traduction de ces orientations géologiques avec notamment :

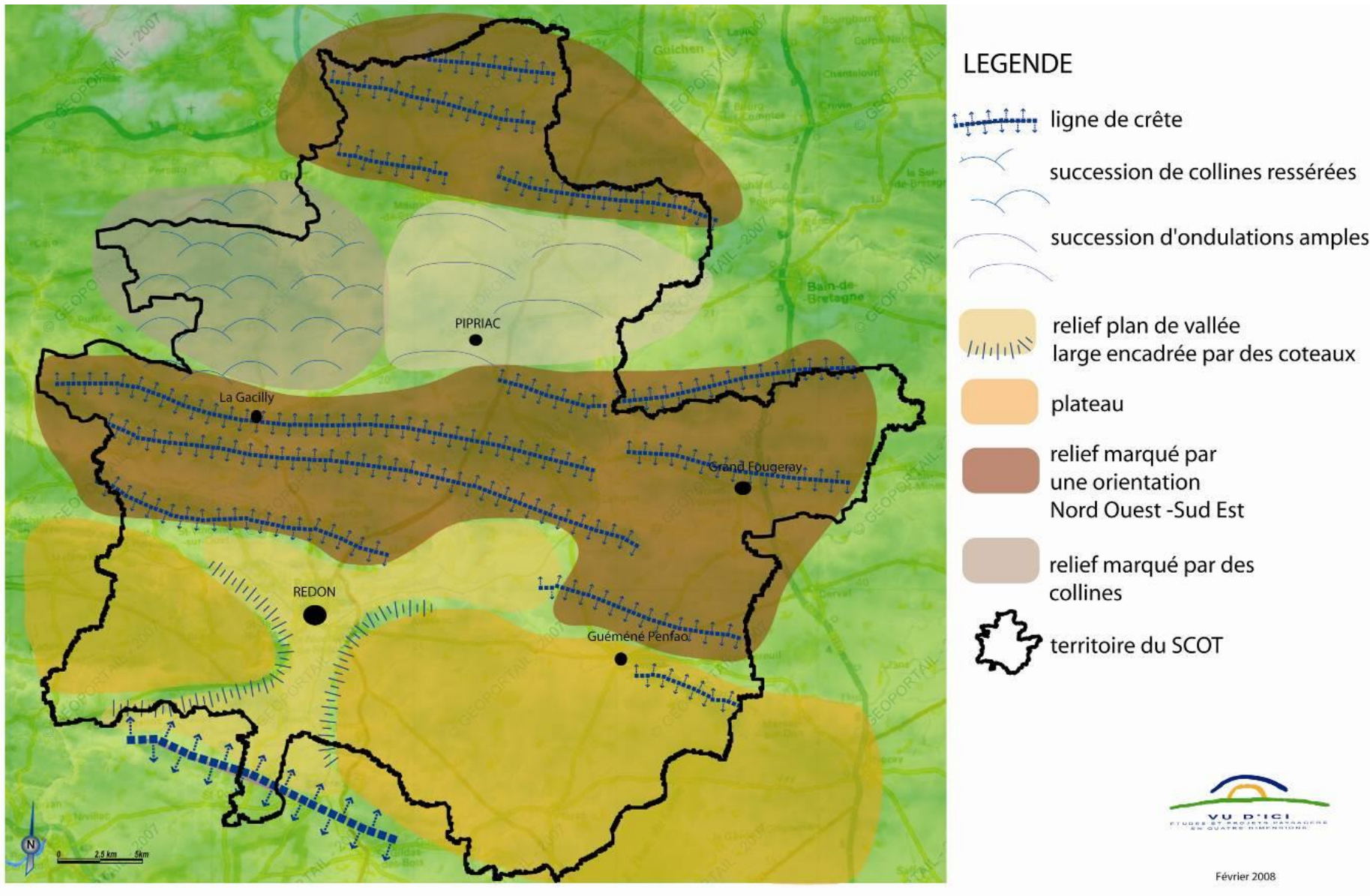
- Des lignes de crête marquant le paysage d'orientations parallèles Nord Ouest / Sud Est.
- Un réseau hydrographique qui incise les roches les plus tendres
- dans la direction Est / Ouest ou emprunte les directions de faille Nord / Sud comme la Vilaine en creusant de véritables gorges dans les massifs plus durs.
- Des vallées larges et planes dans les dépressions créant des paysages de marais encadrés par des coteaux



Fig 1 : Des crêtes créant des lignes dans le paysage



Fig 2 : Des marais encadrés par des coteaux



Carte 1 : Carte topographique du Pays de Redon - Bretagne Sud

1.2 UN SOUS-SOL RICHE

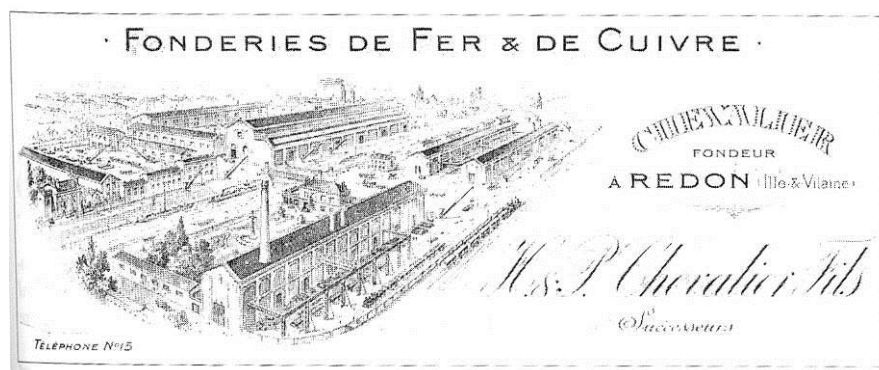


Fig 3: Fonderie de Redon créée en 1864 (GASNIER, 2003)

L'industrie minière d'Ille et Vilaine profite de la richesse de son sous-sol. La composition géologique offre en effet des roches sédimentaires enrichies en minéraux tels que l'antimoine, l'or, le plomb, le zinc, l'argent mais aussi des granits, schistes, argiles qui ont fait l'objet d'exploitation. Sur le territoire, la minéralisation la plus connue est l'indice d'or de Beslé qui a vraisemblablement été exploitée par les Gallo-Romains tout comme les schistes ardoisiers. Des amas de scories témoignent quant à elles d'une activité minière exploitant le minerai de fer.

Les matériaux utilisés dans l'architecture traditionnelle reflètent la diversité du sous-sol. Le schiste est utilisé en tant que matériau de construction pour les habitations ainsi que pour constituer des clôtures en positionnant les dalles à la verticale (palis), le granit d'Allaire, de couleur gris-bleu, fut utilisé pour les constructions en particulier au 18^{ème} siècle entre Allaire et Saint Jean la Potherie. Les grès de Redon ont été exploités en de nombreux points en tant que moellons de construction ou comme pierre de dallage. Ces grès, pigmentés par des oxydes de fer, sont de couleur pourpre à violacée



Fig 4 Grès et schiste bleu



Fig 5 : Grès (Est)



Fig 6 : Schiste bleu et grès



Fig 7 : Grès (marais de Redon)



Fig 8 : Granit, grès et schiste



Fig 9 : Schiste pourpre (Nord)



Fig 11: Clôture en palis



Fig 10 : Schiste bleu (Nord Ouest/ Nord Est)



Fig 12 : Soubassement et mur en palis

2 L'eau

2.1 UN RESEAU HYDROGRAPHIQUE DENSE

« Entre Loire, Vilaine et Golfe du Morbihan, calme, varié, changeant, de terre et d'eau mêlé : c'est le pays de Redon. » (MIGAUD, 1980)

La Vilaine est le cours d'eau principal du territoire qu'elle traverse du Nord au Sud. Prenant sa source en Mayenne, elle se jette dans l'Océan Atlantique entre le Golfe du Morbihan et la presqu'île de Guérande. Sa morphologie évolue au fur et à mesure qu'elle se rapproche de l'estuaire. Au Nord du territoire du Pays de Redon - Bretagne Sud, elle offre des paysages pittoresques (gorges) tandis qu'elle s'élargit au Nord de Redon accompagnée de marais.

A ce fleuve s'ajoutent ses affluents que sont l'Oust, l'Arz, le Canut, la Chère, le Don, et l'Isac dans lesquels se déversent nombreux ruisseaux. L'Aff au Nord du territoire se jette dans l'Oust.



Fig 13 : Le Don



Fig 14 : La Vilaine à Sainte Anne sur Vilaine



Fig 15: Marais de la Vilaine

2.2 HYDROGRAPHIE ET RELIEF

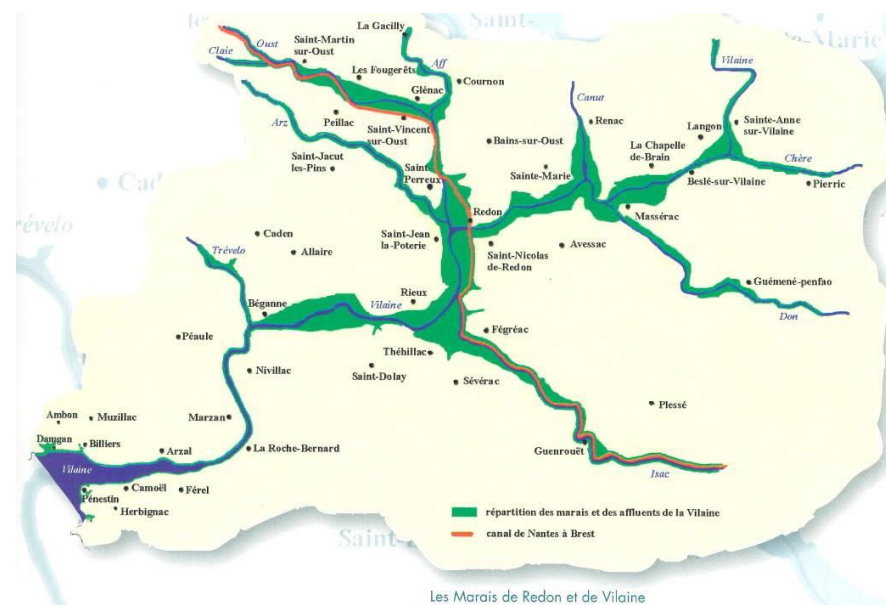
Les cours d'eau s'écoulent parallèlement au relief de type appalachien orienté dans une direction Nord Ouest / Sud Est. Ils traversent les lignes de crêtes par d'étroits passages qui constituent des cluses et créent alors des paysages de gorges. C'est le cas de l'Oust sur le site de l'île aux Pies et de la Vilaine sur le site des Corbinières où la Vilaine est enjambée par les arches obliques du viaduc des Corbinières à plus de 30 mètres de haut, édifice finalisé en 1861 et appartenant aux plus beaux viaducs de France.



Fig 16 : L'Oust sur le site de l'île aux Pies

Dans les dépressions d'origine tectonique, les vallées s'élargissent donnant alors naissance à des paysages de marais. Les marais de Redon et de Vilaine sont donc des marais de rivières d'une superficie de 10 000ha dont 9000 temporaires et 1000 permanents localisés à la confluence des rivières : le mortier de Glénac à la rencontre de l'Aff et de l'Oust, le marais de Gannedel à celle du Canut avec la Vilaine, et la mer de Murin à celle du Don avec la Vilaine. Le territoire est donc irrigué par un réseau hydrographique naturel dense complété par un réseau de canaux.

Toutes ces voies d'eau cloisonnent le territoire en autant de petits territoires, source de diversité dans les traditions culturelles. Rivières et marais constituent en effet des barrières potentielles, utilisées dès l'époque celtique, par les peuples armoricains, les villas gallo-romaines, les bretons, les francs, les évêchés...



Carte 2 : Carte des marais de Redon et de Vilaine (source : Marais de Redon et de Vilaine, Tome 1, 2007)

2.3 L'EAU, SOURCE D'ACTIVITES ET D'ENERGIE

Les lavoirs et les moulins



Les bourgs et hameaux traversés par un cours d'eau abritent un petit patrimoine lié à la présence de l'eau. Les lavoirs témoignent d'une activité importante presque quotidienne dans les villages autrefois.



Fig 17 : Lavoire à Guéméné Penfao



Fig 18 : Moulin à eau au Nord Ouest du territoire



Fig 19: Moulin de Quip



Fig 20 : Moulin à eau au Sud Est du territoire

Par sa densité hydrographique, le territoire bénéficie d'un potentiel naturel. Dès l'époque médiévale, les moulins à eau constituent de véritables moteurs employés dans diverses activités (mouture des céréales, concassage de minerai, tannerie, pâte à papier...). En osmose avec le paysage hydraulique, les moulins à eau représentent la branche d'activité quantitativement la plus importante et qui a laissé le plus de traces matérielles dans le paysage malgré de nombreuses disparitions dues en majorité aux progrès techniques. En Ille et Vilaine, on comptait 725 unités en 1809, 584 en 1858, 475 en 1910 et 281 au lendemain de la seconde guerre mondiale (GASNIER, 2003). Les moulins à vent étaient quant à eux uniquement destinés à la mouture et sont beaucoup moins nombreux que les moulins à eau.

Le commerce fluvial

Dès la construction de l'abbaye de Redon, la Vilaine constituait un lien direct avec la mer permettant ainsi de tirer profit de ses ressources en particulier le sel de Guérande. En aval de Redon, la navigation était maritime, le mascaret (phénomène de remontée des eaux marines) se faisant ressentir jusqu'à Redon, tandis qu'elle était fluviale en aval.

La Vilaine coulant entièrement dans le pays breton, elle constitue en effet un axe Nord Sud d'une grande importance malgré des conditions naturelles d'écoulement défectueuses en particulier de Messac à Rennes. Les aménagements d'écluses sur la rivière pour la rendre navigable ont alors été réalisés en particulier aux 16^{ème} et 17^{ème} siècles. Redon constituait alors une ville étape pour les marchandises remontant la Vilaine vers Rennes en particulier le sel. Des bateaux de plus petit tonnage étaient ensuite chargés pour continuer le trajet. Le port de Guipry-Messac était une étape de la route du sel sur la Vilaine.

A Messac comme à Redon, la toponymie des lieux témoigne de ce passé (rue des saulniers, rue des gabelous...) ainsi que des bâtiments comme les greniers à sel et les maisons des riches commerçants.

Le canal de Nantes à Brest traverse le territoire du Sud vers l'Ouest en passant par Redon.



Fig 21 : Toponymie en lien avec l'activité fluviale (Redon)

Fig 22 : Rue avec greniers à sel (Redon)



Fig 23 Port de Guipry-Messac



Fig 24: Maisons du port de Redon
(ERLANNING, 1980)

Les activités de loisirs

Les cours d'eau font l'objet d'activités de loisirs, tant nautiques (aviron, canoë kayak, bateau de plaisance...) que pédestres comme en témoigne la présence d'équipements spécifiques tels des débarcadères, des pontons, des ports de plaisance, des panneaux d'informations touristiques...



Fig 25: Port de Redon



Fig 26 : Base nautique sur l'Isac



Fig 27 : Sentier de randonnée (Ile aux Pies)

2.4 LE ROLE DE L'EAU DANS L'HISTOIRE DE REDON

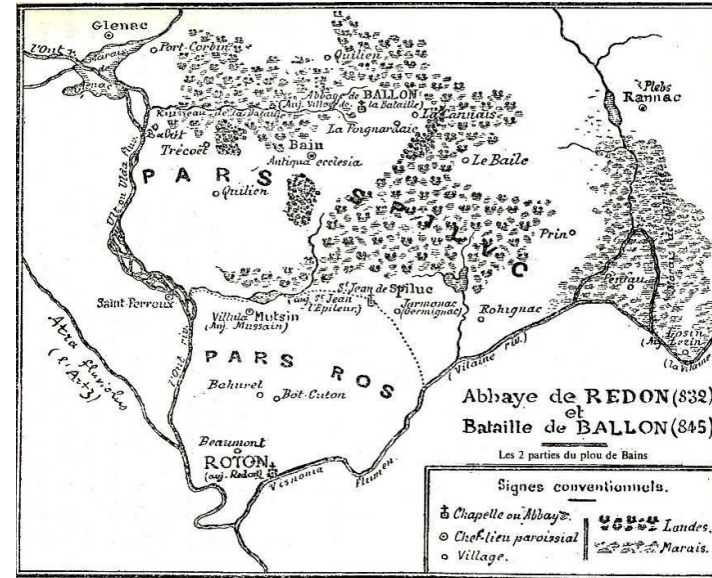
A l'époque gallo-romaine, Redon est un carrefour (cf. carte de Redon, à l'époque gallo-romaine). Le site, carrefour routier et fluvial est ensuite choisi pour créer une abbaye en 832 par Conwoion, alors archidiacre de l'Est du pays de Vannes. A la création de l'abbaye correspond la naissance d'un centre spirituel qui deviendra une ville (carte IGN de Redon au 20^{ème} siècle) et un port d'importance, qui peut être défini comme le port avancé de Rennes. Au 19^{ème} siècle Redon se définit comme une ville fluviomaritime, véritable carrefour des voies navigables de l'Ouest. Les origines de Redon sont donc directement en lien avec la Vilaine. Si sa présence a influencé le choix de l'implantation de la ville pour une destinée commerciale, c'est aussi elle qui a permis aux envahisseurs venus de la mer de remonter dans les terres à la fin de l'Empire Romain et par conséquent de les coloniser. C'est ensuite l'implantation de nombreux prieurés et ermitages dans les marais du Pays de Redon qui entraîné la naissance de l'abbaye de Redon.

« Ils suivirent le chemin conduisant à la butte actuelle de Beaumont alors dénommée Ros, c'est-à-dire promontoire. Parvenus au sommet du petit massif, nos pieux voyageurs s'arrêtèrent frappés par l'étrange beauté du paysage qui se déroulait au-dessous d'eux. N'était-ce pas là le lieu propice à la fondation de leur monastère ? » [...]

« C'était un endroit de choix si l'on en croit la description qu'en présente une chronique de l'époque : « ...des coteaux, boisés, et pleins de fruits descendaient en pente douce jusqu'à la rivière...Tout autour la terre paraissait fertile et la Vilaine offrait une communication

facile avec la mer car la marée refluit au-delà de Roton et permettait aux navires d'y remonter. »

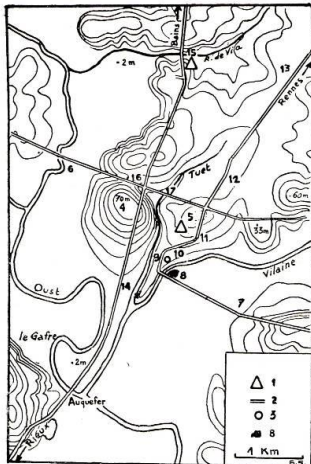
Enthousiasmés, Conwoïon et ses amis fixèrent définitivement leur choix sur cette terre de Roton et la retinrent pour la fondation de leur abbaye. » (Erlanning, 1980, p43) (cf carte des alentours de Redon en 832)



Carte 6 : Carte de Redon et de sa région vers 832 (Erlanning, 1980)



Carte 7 : Carte IGN de Redon et sa région



Le carrefour de Redon à l'époque gallo-romaine

- 1 : Etablissement gallo-romain. — 2 : Vole romaine reconstruite ou reconstruite. — 3 : Roton (Redon). — 4 : Beaumont. — 5 : Galerne.
- 6 : Honard. — 7 : Saint-Nicolas. — 8 : L'Estrie. — 9 : Grande-Rue.
- 10 : Rue Saint-Michel. — 11 : Les Paroisses. — 12 : le PAIS Colobert.
- 13 : Tournebride. — 14 : le Châtelet. — 15 : Via. — 16 : le Pont.
- 17 : le Châteauneuf.

Carte 5 : Carte de Redon à l'époque gallo-romaine (Erlanning, 1980)

2.5 DES INFRASTRUCTURES LIEES A LA GESTION DE L'EAU ET AU FRANCHISSEMENT DES COURS D'EAU

Localisé à 40km de l'océan atlantique, Redon et ses alentours sont au niveau de la mer. Ainsi, l'influence du mascaret était ressenti dans les terres. Des écluses ont été construites dès le Moyen Age sur la Vilaine et l'Oust, auxquelles se sont ensuite ajoutés d'autres édifices tels des barrages sur les cours d'eau du territoire. Le barrage d'Arzal inauguré en octobre 1972 permet de gérer le mascaret dans la Vilaine et a eut pour conséquence la diminution de la période d'inondations des marais de Redon et Vilaine.

La densité du réseau hydrographique implique la présence d'infrastructures permettant de les franchir notamment pour accéder à Redon. Le gué de Rieux en aval de Redon est l'un des passages les plus anciens connus sur la Vilaine, autrefois surveillé par un château aujourd'hui en ruines. Au Moyen Age, le passage d'Aucfer permettait de traverser l'Oust et d'accéder à Redon tout comme le passage de Cran sur la Vilaine, aujourd'hui remplacé par un pont mobile.



Fig 29 : Ecluse de Limur sur le canal de Nantes à Brest



Fig 30 : Pont sur le Don (Guéméné Penfao)



Fig 28 : Barrage de l'Isac à sa confluence avec la Vilaine



Fig 31: Pont sur la Vilaine (Ste Anne sur Vilaine

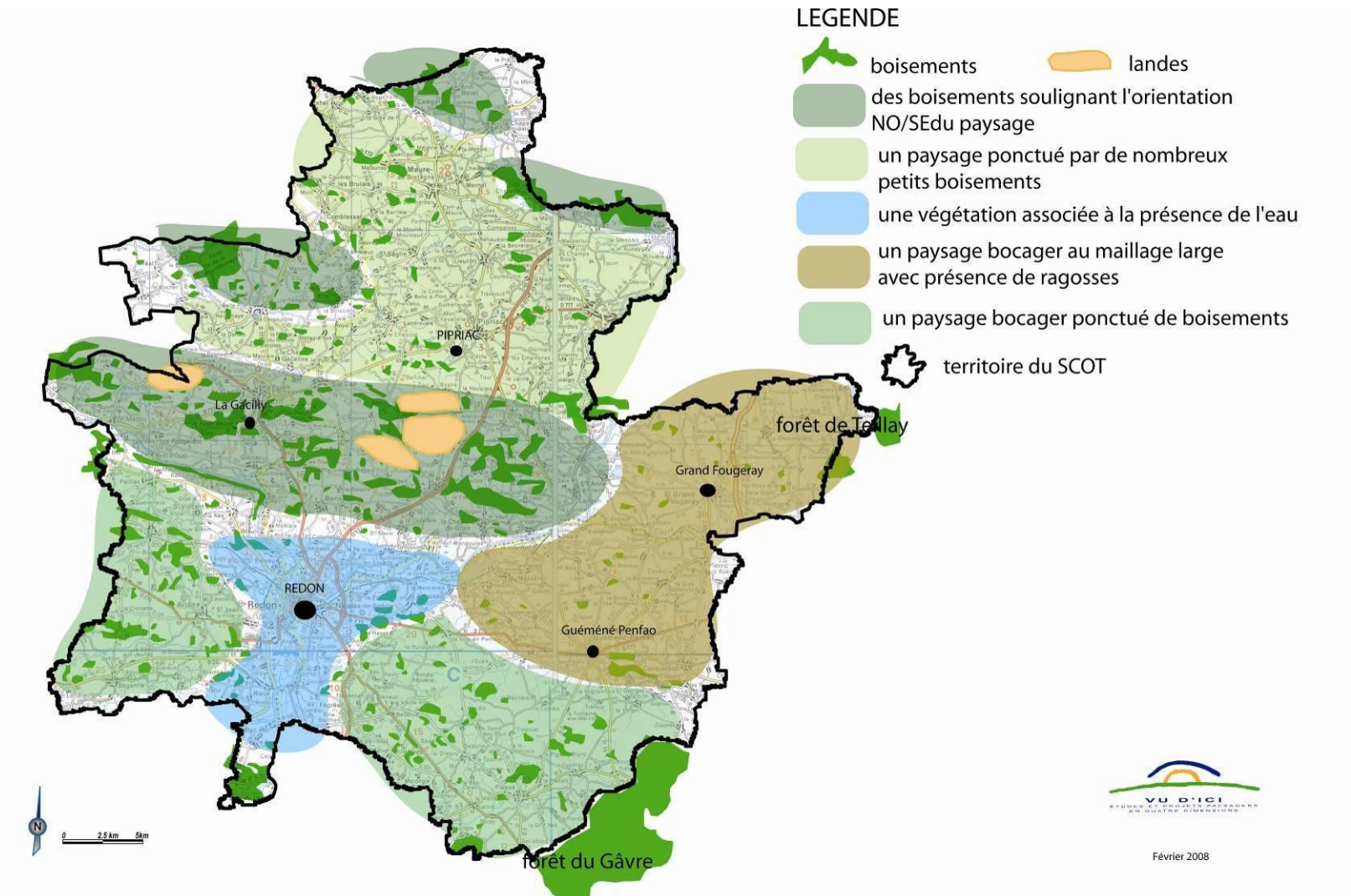


Fig 33 : Pont mobile de Cran



Fig 32 : Gué de Rieux

3. La végétation



3.1. UNE DIVERSITE VEGETALE

La diversité du sous-sol et du climat ainsi que l'action humaine ont marqué la végétation. Sur les crêtes schisteuses ou granitiques la lande domine avec ses bruyères, ajoncs, genêts, bouleaux. La lande faisait autrefois l'objet d'une exploitation par l'Homme en tant que fourrage et litière pour le bétail, et en tant qu'engrais pour les cultures et que combustible pour le chauffage des habitations. Les boisements sont majoritairement composés de pins maritimes qui furent introduit par l'Homme au 19^{ème} siècle.

Dans toute la région règne le bocage dont la densité du maillage a évolué sous l'influence de l'évolution des pratiques culturelles. Au 19^{ème} siècle, il s'étend en gagnant de l'espace sur les landes qui sont défrichées, et au 20^{ème} siècle le maillage devient plus lâche pour offrir de grandes parcelles. La strate arborée des haies bocagères est majoritairement composée de chênes pédonculés et de châtaigniers.

Originaire du bassin méditerranéen, le châtaignier a été introduit en Bretagne par les Romains. Jusqu'à une époque récente, cette essence était principalement cultivée à des fins vivrières (farine de châtaignes...) et fournissait du bois aux multiples usages (cercles de tonneaux, piquets, écorce à tan...). Autour de Redon, la châtaigne a tenu une grande place dans l'économie traditionnelle. A Redon se tenait tous les ans une foire aux marrons qui pris le nom de Teillouse sous la Révolution. Tombée en désuétude à la fin des années cinquante, elle fut remise au goût du jour, dans les années 70-80 avec le projet d'y adjoindre une manifestation culturelle (source : www.tourismebretagne.com).



Fig 34: Landes de Cojoux



Fig 35: Genêts et bouleaux



Fig 37: Châtaigniers



Fig 36: Chênes pédonculés taillés en têtard



Fig 38 : Ragosses

A ces arbres s'ajoutent ceux des vergers de pommiers encore nombreux. Dans les vallées on retrouve une végétation arborée spécifique (aulnes glutineux, saules, frênes, peupliers) dans les prairies humides qui se complètent par une végétation herbacée de zones humides surtout dans les zones de marais.



Fig 39 : Vergers



Fig 40: Prairie humide et sa végétation



Fig 41 :Végétation de marais

3.2. UN TERRITOIRE BOISE

De nombreux boisements sont répartis sur le territoire, les principaux étant la forêt de Teillay en limite Est, la forêt du Gâvre en limite Sud Est, la forêt de la Bourdonnaye en limite Nord Ouest. L'ambiance des boisements est fonction du rapport entre les feuillus et les conifères qui les composent. Les feuillus auront des caractères plus saisonniers avec des variations de teintes et d'opacités, les conifères se distinguent quant à eux par leur sombre silhouette graphique persistante sur les crêtes du territoire.



Fig 42 : Forêt de Teillay (Hêtres)



Fig 43 : Boisements de pins

4. Habitat

4.1 DES ORIGINES DATANT DU NEOLITHIQUE



Fig 44 : Monument sur la Grée de Cojoux

L'occupation humaine est attestée au Néolithique, par les vestiges de monuments comme ceux de Saint-Just, ensemble mégalithique qui s'étend sur près de 6 km, principalement sur la Grée de Cojoux.

La Grée de Cojoux présente une grande variété de monuments mégalithiques funéraires et cultuels, dont les constructions et réutilisations sont étalées sur trois millénaires, depuis le Néolithique jusqu'à l'Age du Bronze (de - 4 500 ans à -1 500 ans).

Certains monuments funéraires semblent avoir une vocation allant bien au-delà de la simple sépulture et peuvent peut-être s'apparenter à des sanctuaires.

Au Néolithique (-5 000 à -2 000 ans), la variété des monuments mégalithiques construits sur la Grée de Cojoux est impressionnante. Elle témoigne que durant toute cette période, les pratiques funéraires évoluent :

Au Néolithique ancien, vers 4 500 avant J.-C., les hommes aménagent une sépulture en fosse et les dolmens à couloirs à la Croix Saint-Pierre.

Au Néolithique moyen, vers 3 500 avant J.-C., ils construisent un dolmen à cabinets latéraux au Château Bû puis un autre type de monument avec les tertres tumulaires de la Croix Saint-Pierre et de la Croix Madame. Ils continuent cependant à utiliser les premiers dolmens.

Au Néolithique récent, vers 2 500 avant J.-C., ils aménagent les sépultures à entrées latérales (allées couvertes) du Four Sarazin et de Tréal, en marge des autres monuments mégalithiques antérieurs. Cela atteste bien de l'existence de groupes culturels différents, marquant chacun son territoire par ses pratiques funéraires originales. (source : <http://www.landes-de-cojoux.com/stjuneo.htm> dont les images 47, 48, 49)



Fig 45 : Dolmen à couloir (site de la Croix Saint Pierre)



Fig 46 : Tertre tumulaire

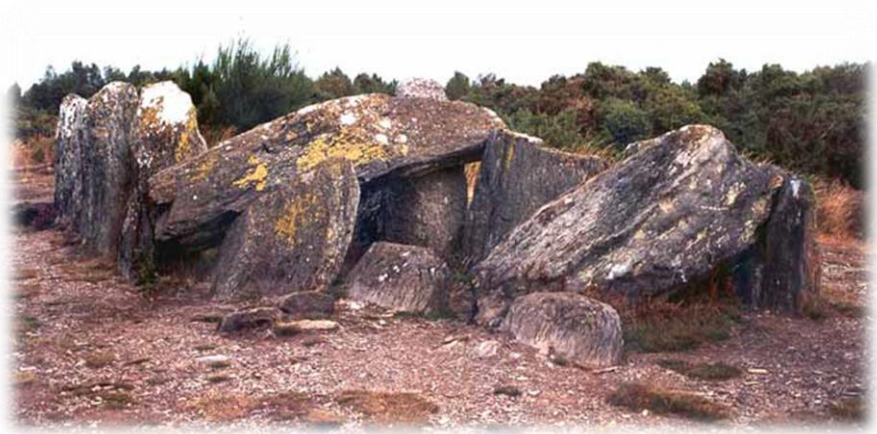
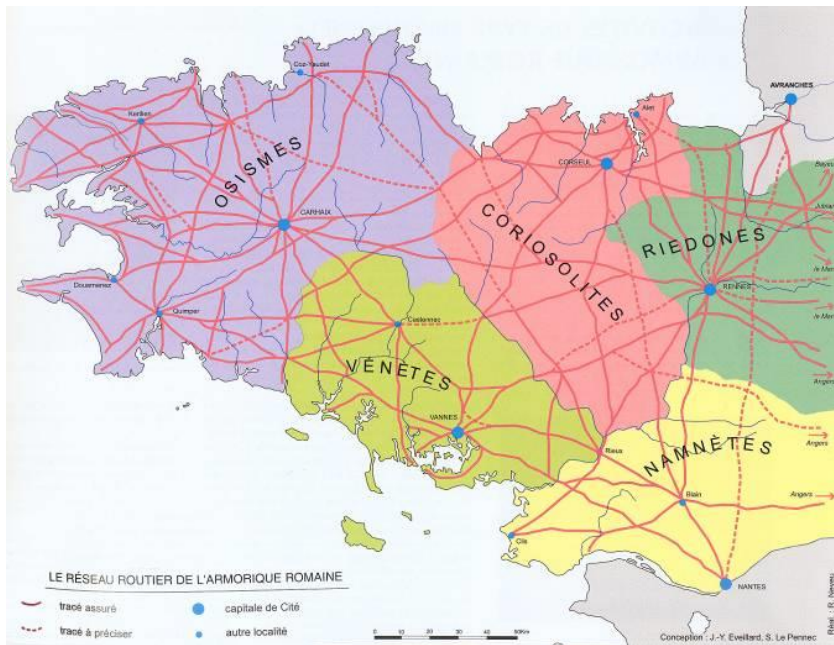


Fig 47: Four Sarazin

4.2 UN TERRITOIRE PRESENTANT DES VESTIGES DE SON HISTOIRE

A l'époque gallo-romaine, Le Val de Vilaine sert de frontière à trois cités gauloises : au nord, les Coriosolites entre Vilaine et Oust, les Venètes à l'Est, et les Namnètes au Sud. Plusieurs voies romaines traversent le territoire dont la voie Angers/Vannes qui est encore visible sur 1km au Sud d'Allaire. Une autre voie le traverse d'Est en Ouest de Redon à Guéméné Penfao. On peut encore en voir des vestiges comme sur le site du Grand Pont de Veix à Conquereuil.

Le Haut Moyen Age se signale par le château de Rieux, motte féodale témoin le plus important de cette époque. L'exploitation des argiles de St Jean la Poterie et de Beaumelas en Avessac comme terres à poterie est attribuée au Bas Moyen Age.



Carte 9 : Carte des cités gallo romaines (Source : Atlas d'histoire de Bretagne, 2002).



Fig 48: Voie romaine (Conquereuil)



Fig 49: Château de Rieux



Fig 50: Signalétique montrant le site du Château de Rieux

4.3 UN HABITAT TRADITIONNEL

L'habitat traditionnel ainsi que certaines pratiques agricoles dont le système de clôture en palis de schiste, le greffage des châtaigniers (production de marrons) sont représentées dans des supports iconographiques.



Fig 51 : Dessin d'une maison à bardeaux, 1837
Daté de 1837, ce dessin représente une maison recouverte de bardeaux de châtaigniers avec à ses côtés, un menhir, une clôture en palis de schiste et devant la maison, un arbre vrillé avec une cicatrice : il s'agit d'un châtaignier greffé. (Source : Andrieux et Grivel, 1997)

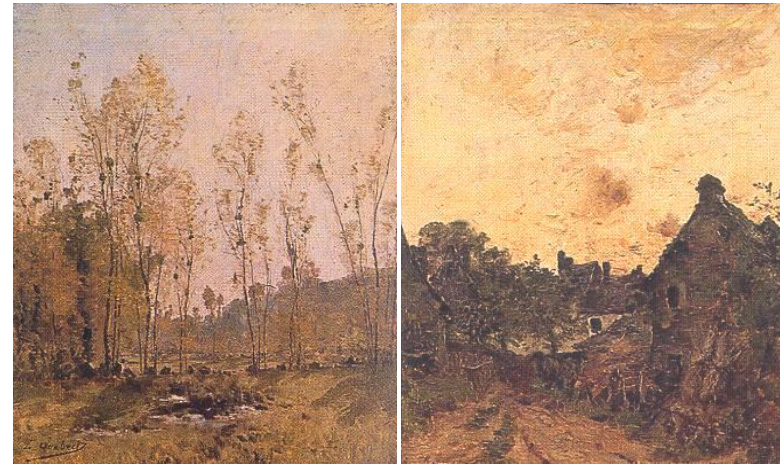


Fig 52 : Entrée d'un village (E. Baillet) Fig 53 : Paysage aux peupliers (L. Joubert)

Ces deux peintures appartiennent à des portes d'un hôtel de Rochefort en Terre qui abritait six portes peintes de paysages par un groupe de peintres vers 1887-1888.

Certains des paysages peints ont été inspirés par les alentours de Rochefort en Terre. Les palis d'ardoises servant de clôture en attestent dans une région où l'on sait que l'exploitation des ardoisières est vérifiée dès le Moyen Age.

Le tableau de droite représente une prairie humide, témoin de la présence des marais dans la région. (Source : Conseil Général du Morbihan, 2002).

Le territoire est habité par un maillage de bourgs et hameaux ruraux. Chaque commune comprend en effet plusieurs villages et un bourg qui abrite l'église. Le relief propose une diversité d'implantation pour le bâti : sur les lignes de crêtes et les buttes (bourg perché), sur les coteaux (bourg étagé sur coteau), dans les vallons (bourg en fond de vallon). Sur le territoire, on retrouve quelques noyaux urbains dont le pôle urbain majeur est Redon. Ces bourgs développent des extensions urbaines, zones d'activités et nouveaux quartiers d'habitat. La mutation des bourgs à proximité du pôle urbain de Redon s'observe par un changement d'identité dû à la diffusion d'un habitat pavillonnaire consommateur d'espace et à la transformation des vieux bourgs.

L'habitat se caractérise par son architecture vernaculaire qui utilise une diversité de matériaux témoignant de la richesse du sous sol. Bourgs, hameaux et fermes sont souvent accompagnées d'un riche petit patrimoine : four à pain, puits, croix, clôture en palis de schiste, bâtiments avec soubassement en palis de schiste, bâtiments en bardage de bois de châtaigniers, et bâtiments en roseaux dans les marais. A ce patrimoine bâti s'ajoute châteaux, manoirs, églises et chapelles.



Fig 57: Hameau étagé sur coteau



Fig 58: Un bâti qui se développe autour des hameaux et bourgs



Fig 544 : Bourg perché



Fig 55 : Bourg sur plateau



Fig 55: Habitat de hameau



Fig 56: Redon vu depuis la butte de Rieux



Fig 59 : Bâtiment en roseaux



Fig 60 : Bâtiment avec palis



Fig 63 : croix



Fig 64 : Chapelle



Fig 61: Four à pain



Fig 62: Clôture en palis et puits



Fig 65: Château de la Roche Giffard



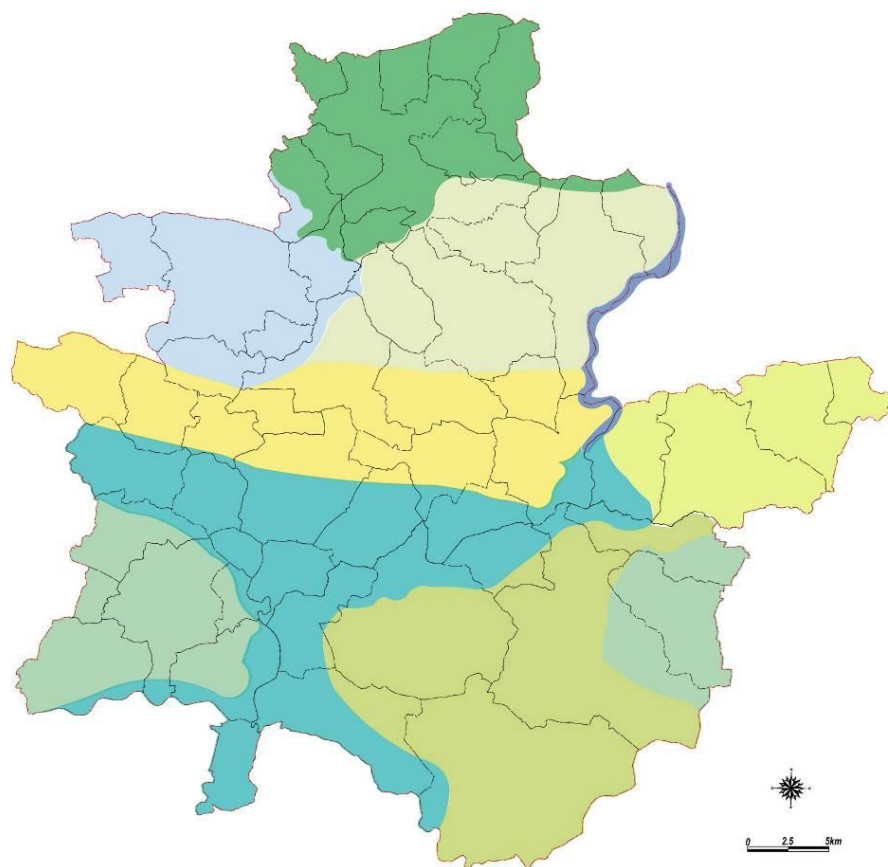
Fig 66 : Château de Trégouët



Fig 67: Château (Sainte Anne sur Vilaine)

II. Unités et particularités paysagères

A partir des composantes paysagères, les unités paysagères suivantes ont été définies sur le territoire du pays de Redon et de Vilaine par différence de présence, d'organisation ou de formes de ces composantes.



Carte 10 : carte des unités paysagères

Légende

Limites et continuités paysagères :

- — Limites communales.
- Territoire du SCOT du pays de Redon et Vilaine.
- Vallée de La Vilaine.

Unités paysagères :

Les marches de La Vilaine :

- Un paysage marqué par des crêtes occupées par la lande.
- Un paysage ondulé bocager.

Les vallons de Carentoir.

Les plateaux ondulés du centre.

Les crêtes boisées du Nord.

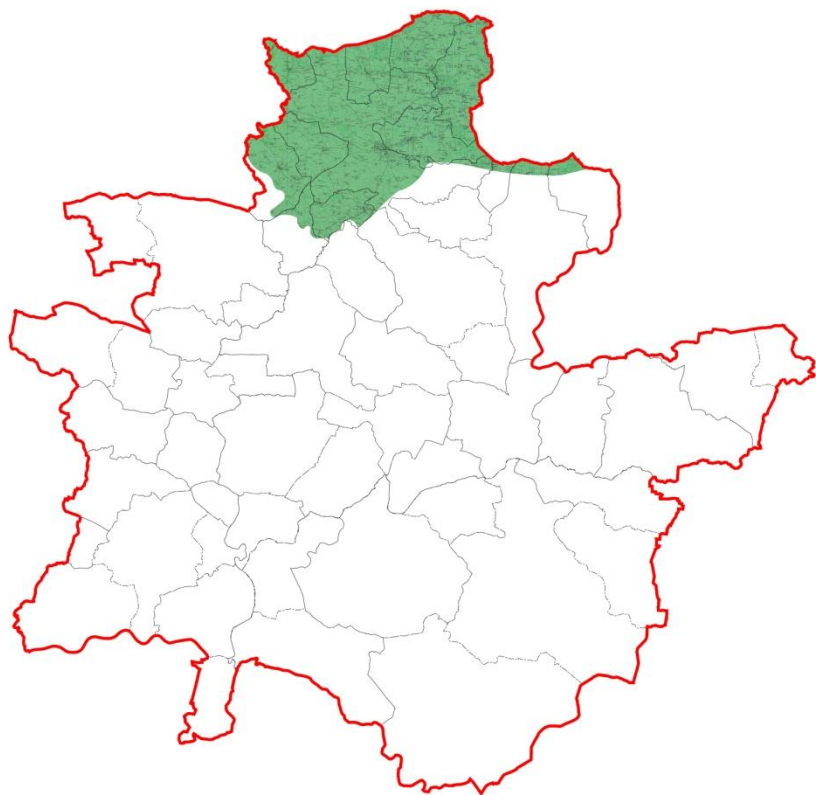
Les marais de Redon et Vilaine.

Les plateaux ondulés du Sud :

- Un paysage marqué par la présence de nombreux boisements.
- Un paysage bocager.

1. Les crêtes boisées du Nord

1.1 LOCALISATION ET LIMITE DE L'UNITE PAYSAGERE



Carte 11 : carte de localisation de l'unité

Au Nord du territoire, sur les communes de Loutehel, Campel, Quelneuc, La Chapelle Bouëxic, Mernel, Saint Malo de Phily, Maure de Bretagne, un paysage se distingue par la présence de boisements qui dégagent une ambiance particulière. Au Nord l'unité paysagère est délimitée par la vallée du Canut qui délimite le Pays de Redon et de Vilaine du Pays des Vallons de Vilaine. On observe cependant une continuité paysagère vers le Nord par la présence de nombreux boisements. La limite Ouest est symbolisée par la vallée de l'Aff tandis que la vallée du Combs représente la limite Sud Est. Au Sud, la limite s'appuie sur le coteau orienté Est Ouest dans un axe Maure de Bretagne/Saint Malo de Phily.



Fig 68 : Un paysage marqué par des lignes de crêtes



Fig 69 : Des crêtes soulignées par des boisements

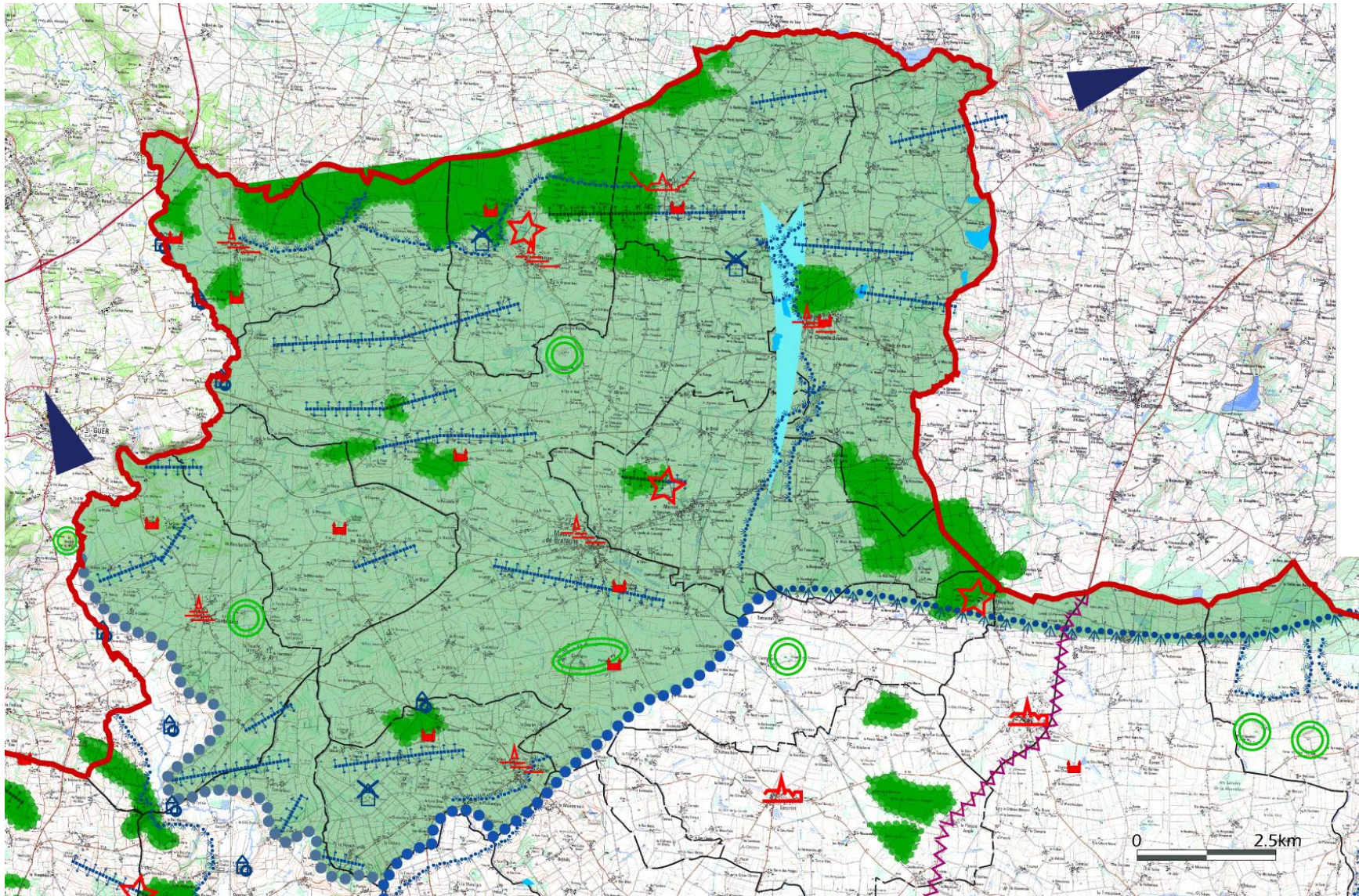


Fig 70 : Des haies transparentes

1.2 CARACTERES IDENTITAIRES DE L'UNITE PAYSAGERE

Une végétation qui souligne l'orientation Est Ouest du paysage. L'orientation du paysage se lit par des lignes de crête parallèles orientées Est Ouest. Elles se lisent par la différence de topographie, le paysage se déployant des crêtes aux vallons parallèles. Correspondant à des roches dures les crêtes offrent un sol pauvre à la végétation d'où le développement de boisements qui en soulignent l'orientation. Sur les coteaux, un bocage disséqué définit des lignes parallèles aux courbes de niveau, jouant ainsi un rôle paysager en soulignant la topographie. Le parcellaire se lit plutôt par la différence de couleurs des cultures que par le maillage bocager.

En termes de perception, les boisements constituent des fronts boisés qui sont présents en arrière plan dans les vues d'ensemble du paysage. Les arbres de hauts jets composant les haies bocagères créent des effets d'écrans visuels semi-transparentes, laissant passer le regard. Cet effet est accentué par leur architecture en ragosses due à une taille spécifique.



Carte 12- Carte de l'unité paysagère Les Crêtes boisées du Nord

L'ambiance des boisements

Les boisements sont majoritairement composés de conifères. Le sous-bois comprend houx et bruyères qui apportent des teintes de couleurs vertes, violacées ou rouilles selon les saisons, contrastant ainsi avec les couleurs foncées des pins. Les pins sont reconnaissables par leur silhouette graphique qui se distingue de celle des feuillus

Les routes traversant les ensembles boisés sont de véritables couloirs tant routiers que visuels. Les vues sont en effet cadrées dans l'axe de la route, les vues transversales étant limitées par la végétation arborée. Cependant l'œil peut slalomer entre les fûts, les sous bois étant majoritairement composés de bruyères rases.



Fig 71 : Des vues cadrées



Fig 72 : Des vues transversales fuyantes



Fig 73 : Végétation de sous bois



Fig 74 : Silhouette des pins

Des bourgs sur plateau ou étagé sur coteaux

L'habitat est groupé en bourgs et hameaux qui sont des points de repère et d'appel dans le paysage. Les bourgs perchés se signalent par leur clocher qui anime la ligne de crête. Les coteaux offrent eux aussi des sites d'implantation, l'habitat y est alors étagé bénéficiant de vue sur les vallons. Ces sites offrent des vues dégagées sur le paysage qui se déploie sous les yeux, descendant le coteau puis remontant sur le coteau voisin en créant des effets de covisibilités de crête à crête.

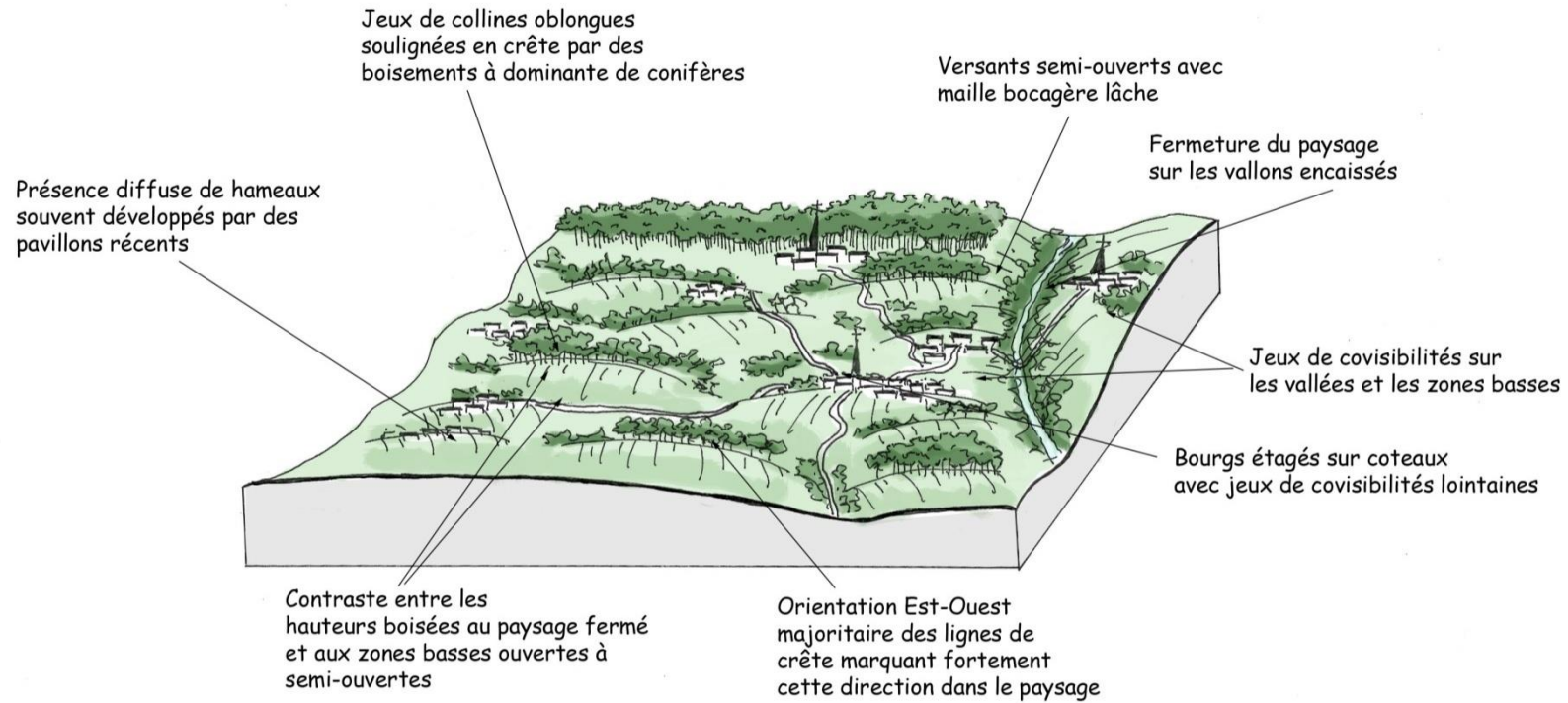


Fig 75 : Bourg perché et carrière en promontoire sur la vallée du Canut



Fig 76 : Habitat étagé sur coteau

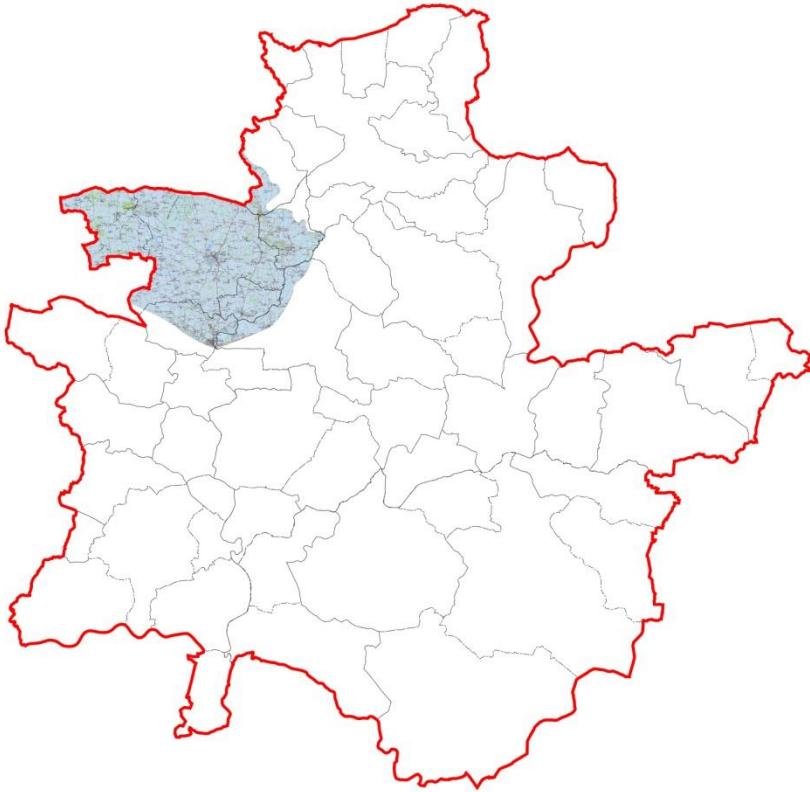
BLOC DIAGRAMME DE SYNTHÈSE DE L'UNITÉ PAYSAGÈRE DES CRÊTES BOISÉES DU NORD



2. Les vallons de Carentoir

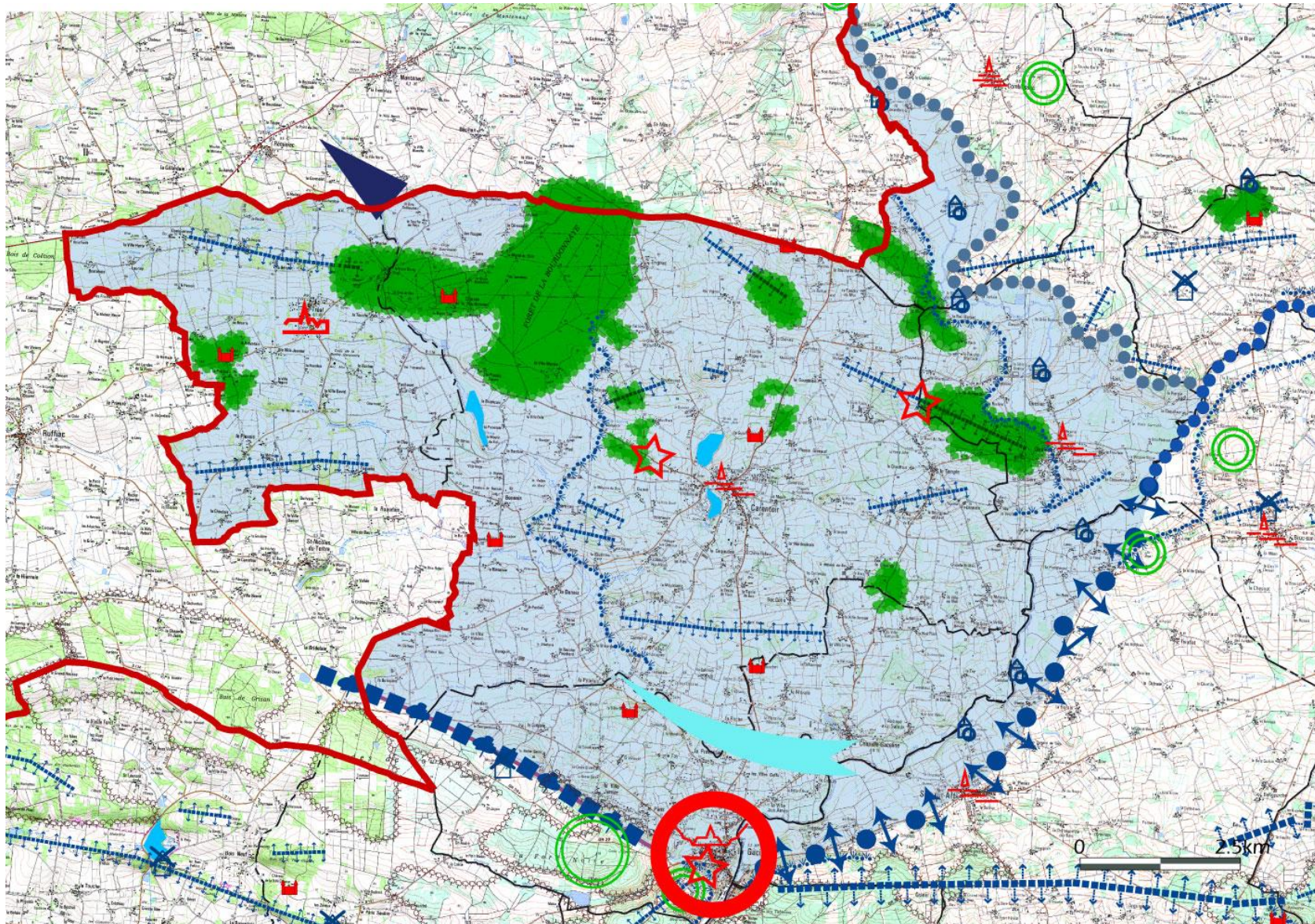
Au Nord Ouest du territoire, sur les communes de Tréal, Carentoir, Quelneuc, Comblessac, se définit un paysage intimiste délimité au Nord Est par le coteau de l’Aff et au Sud par le coteau de la vallée et des marais de l’Oust.

2.1 LOCALISATION ET LIMITE DE L’UNITE PAYSAGERE



carte de localisation de l’unité

Carte 13 :



Carte 14 : Carte de l'Unité paysagère Les Vallons de Carentoir

2.2 CARACTERES IDENTITAIRES DE L'UNITE PAYSAGERE

Un paysage d'échelle fine



Fig 77 : Vallon encaissé



Fig 78 : Coteau abrupt

Le paysage se caractérise par la présence de nombreux vallons à caractère intimiste dû à la topographie (vallon encaissé et étroit) et à la végétation présente en fond de vallon et sur les coteaux. Les vues sont par conséquent très courtes et cadrées dans l'axe du vallon.

On retrouve une végétation témoignant de la présence de l'eau (aulnes, saules et végétation herbacée de zones humides...) soulignant l'axe du vallon et encadrant le cours d'eau. Les coteaux abrupts encadrant les vallons sont quant à eux recouverts d'une végétation de type lande (bruyères, fougères, bouleaux). L'ensemble des végétaux confère une ambiance particulière par leur différence (végétation de milieux humides et de milieux secs).

La présence de l'eau



Fig 79 : Ruisseau



Fig 80 : plan d'eau niché dans le vallon

L'eau est présente sous forme vive et calme. Aux ruisseaux qui serpentent dans les vallons s'ajoutent en effet des plans d'eau nichés au creux des vallons. Des effets de découverte se créent dans les fonds de vallons, des micros espaces encadrés par des coteaux abrupts se découvrant au détour d'un virage.

Un habitat étagé sur les coteaux et implanté dans les fonds de vallons

Ces micros espaces abritent un habitat isolé implanté dans le fond des vallons comme c'est le cas de moulins à eau, ou sur le coteau bénéficiant alors de vue sur le fond de vallon humide.

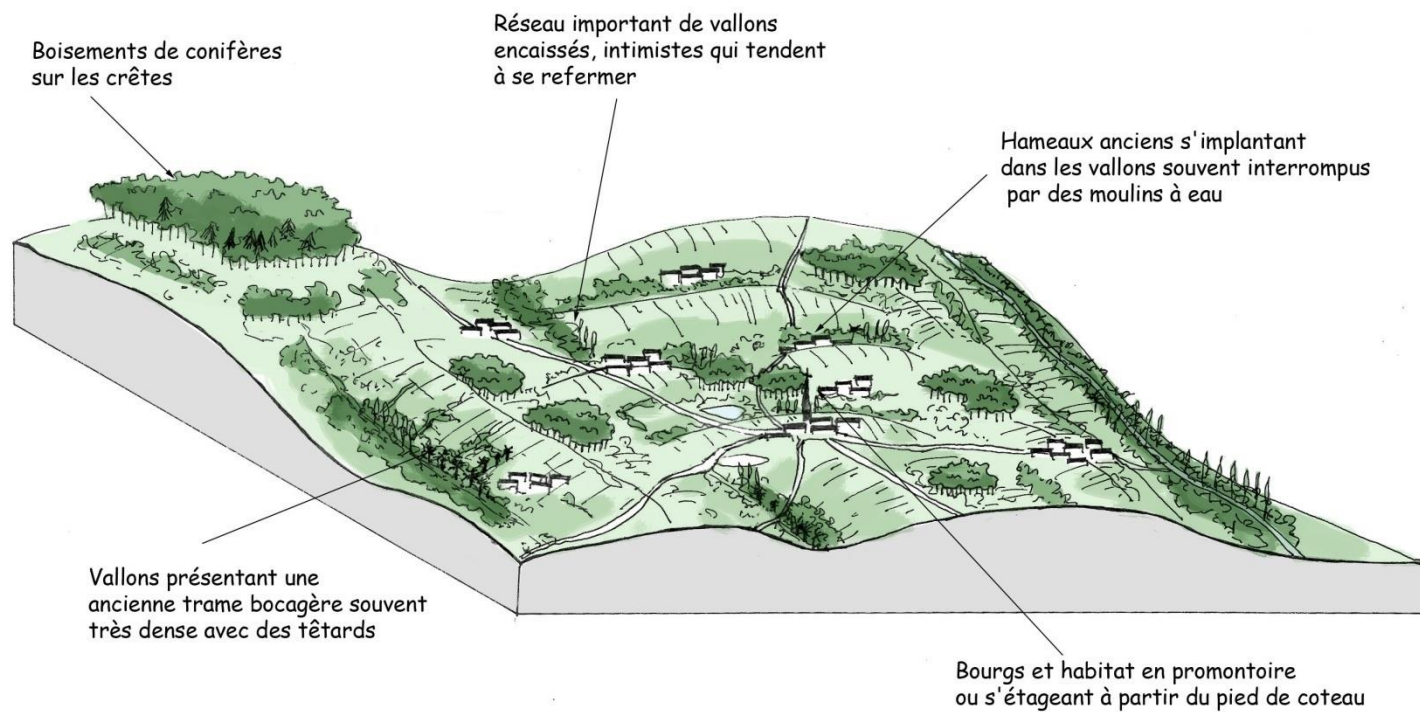


Fig 81 : Moulin à eau



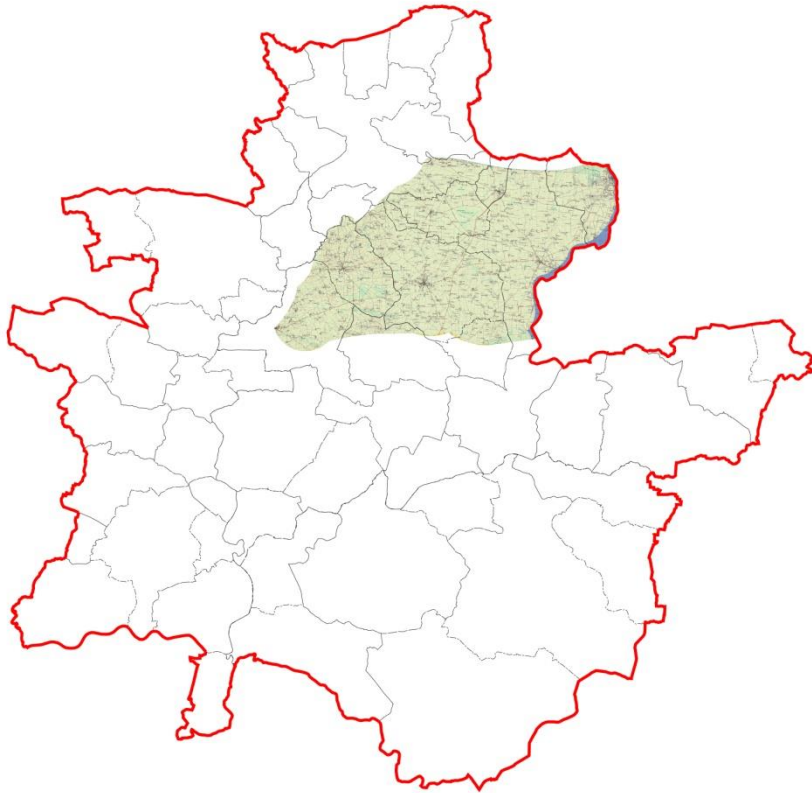
Fig 82 : Habitat étagé sur coteau

UNITE PAYSAGERE DE CARENTOIRE



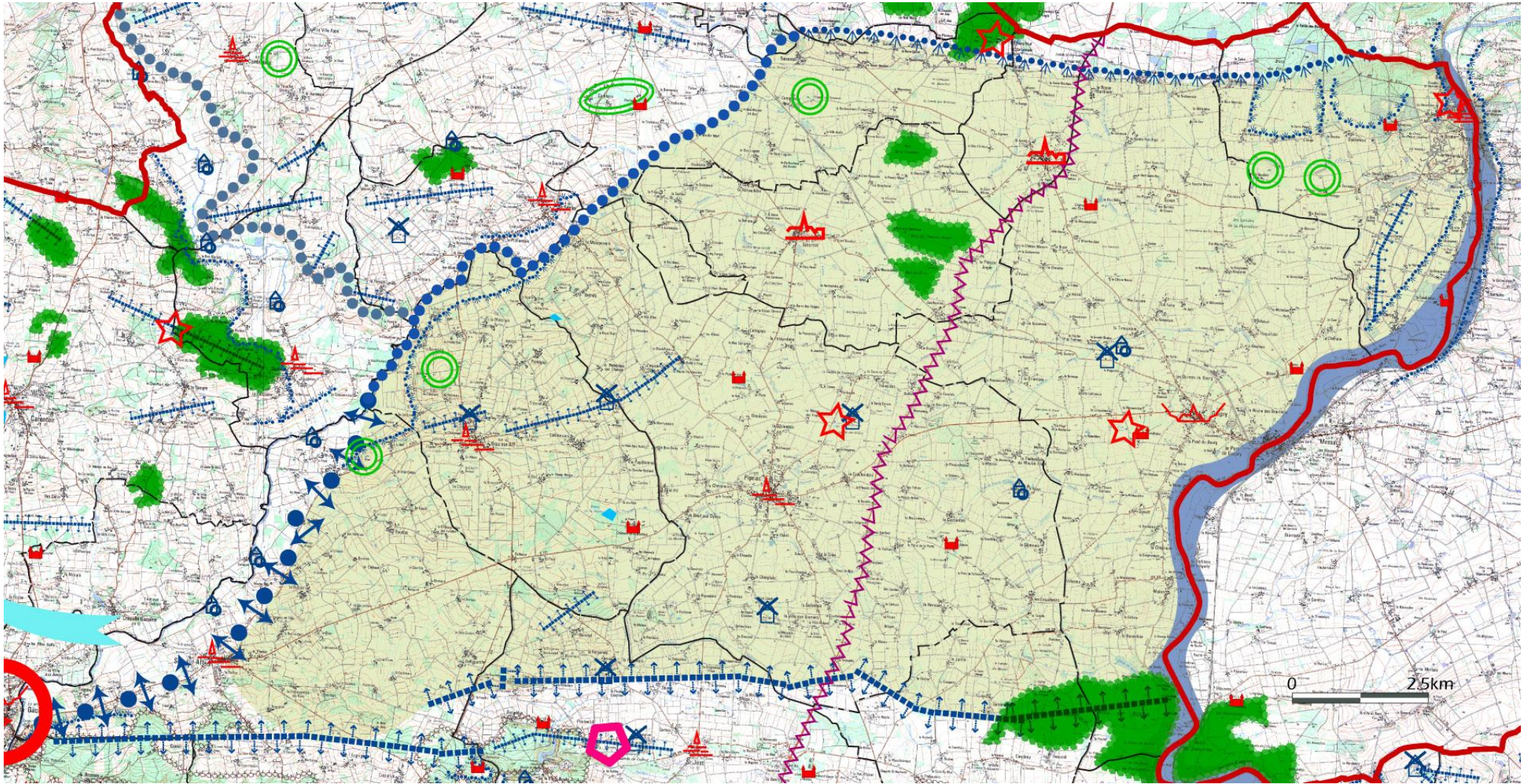
3. Les plateaux ondulés du centre

3.1. LOCALISATION ET LIMITE DE L'UNITE PAYSAGERE



Carte 3 : carte de localisation de l'unité

Au centre du territoire, sur les communes de Maure de Bretagne, Les Brûlais, Lieuron, Lohéac, Bruc sur Aff, Pipriac, La Chapelle Gaceline, Saint Séglin, Guipry, le paysage se caractérise par des ondulations de la topographie qui créent des différences d'échelles entre les points hauts et les points bas. Au Nord Ouest, la vallée du Combs fait la limite de l'unité paysagère avec le paysage des vallons intimistes de Carentoir. Le coteau orienté Est Ouest dans l'axe de Maure de Bretagne et Saint Malo de Phily constitue la limite Nord. Au Sud de cette ligne le paysage devient en effet plus plan et plus ouvert que celui de l'unité du paysage des crêtes boisées du Nord. La vallée de la Vilaine se présente comme une particularité paysagère à l'Est, une continuité paysagère étant présente vers le Pays des Vallons de Vilaine à l'Est. Au Sud, la transition se fait par la présence de coteaux et de crêtes orientées.



Carte 16 : Carte de l'unité paysagère Les Plateaux ondulés du centre

3.2. CARACTERES IDENTITAIRES DE L'UNITE PAYSAGERE

Un paysage à deux échelles

Le paysage se définit comme un paysage d'alternance. Le relief offre des zones quasi-planes aux ondulations douces dans lesquelles des haies bocagères créent des lignes discontinues et non opaques à la vue qui donnent l'impression d'un paysage très ouvert. Les ondulations de la topographie les plus fortes créent des effets de vallons qui se distinguent par leur échelle du paysage du plateau. Les vues depuis les vallons sont plus courtes, arrêtées par les coteaux et par la végétation.



Fig 83 : Des ondulations souples du relief



Fig 84 : un paysage ouvert sur les plateaux



Fig 85 : Vallon fermé

Une végétation bocagère



Fig 86 : Alignements soulignant les axes routiers



Fig 87 : Des arbres têtards dans les vallons

Tant sur les plateaux que dans les vallons, une végétation typique de bocage participe à la création d'un paysage particulier. Sur les plateaux, des chênes pédonculés et parfois châtaigniers taillés en ragosses créent des alignements d'arbres de hauts jets. La forme de ragosse évolue en effet vers un houppier porté vers un haut fût. Ces alignements créent des lignes dans le paysage. Ils soulignent entre autres les axes routiers majeurs. Dans les vallons, peupliers et des arbres têtards occupent les prairies humides.

Des boisements qui ponctuent le paysage

Les plateaux sont ponctués de boisements en majorité composés de conifères (pins). Ils apportent un effet de volume dans le paysage relativement plan tandis que les haies apportent les lignes horizontales et verticales. En conséquent ils jouent un rôle visuel important en créant des effets d'écrans opaques à la vue et des effets de fenêtres

visuelles cadrées par deux boisements. Ils participent à créer une dynamique de découverte du paysage.



Fig 88 : Un paysage de plateau ouvert ponctué de boisements



Fig 89 : Fenêtre visuelle

Habitat

Le paysage ouvert laisse apparaître l'habitat dispersé. Fermes, hameaux et bourgs ponctuent les paysages, repérés par leurs volumes, couleurs ou éléments bâtis particuliers (église, chapelle, silo...).



Fig 90 : Bourg étagé sur coteau



Fig 91 : Bourg sur plateau

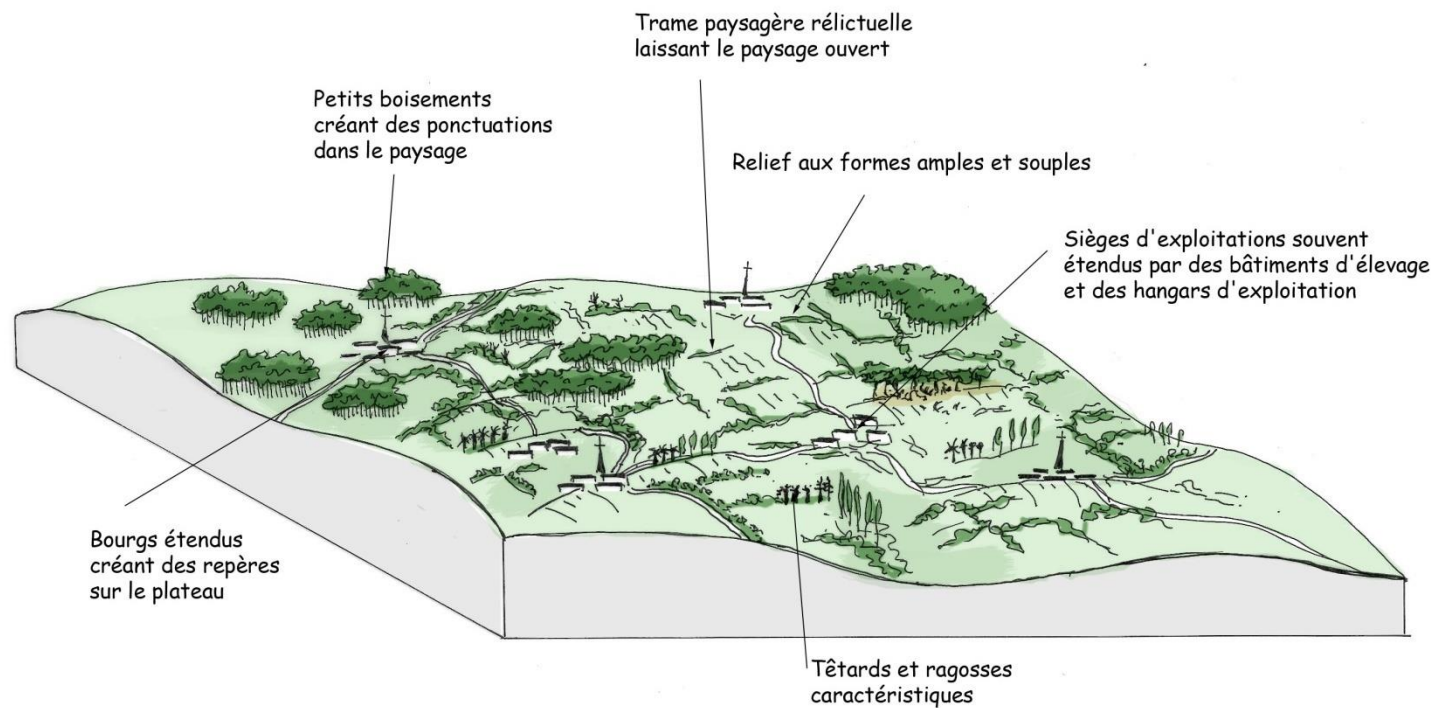


Fig 92 : Habitat sur plateau



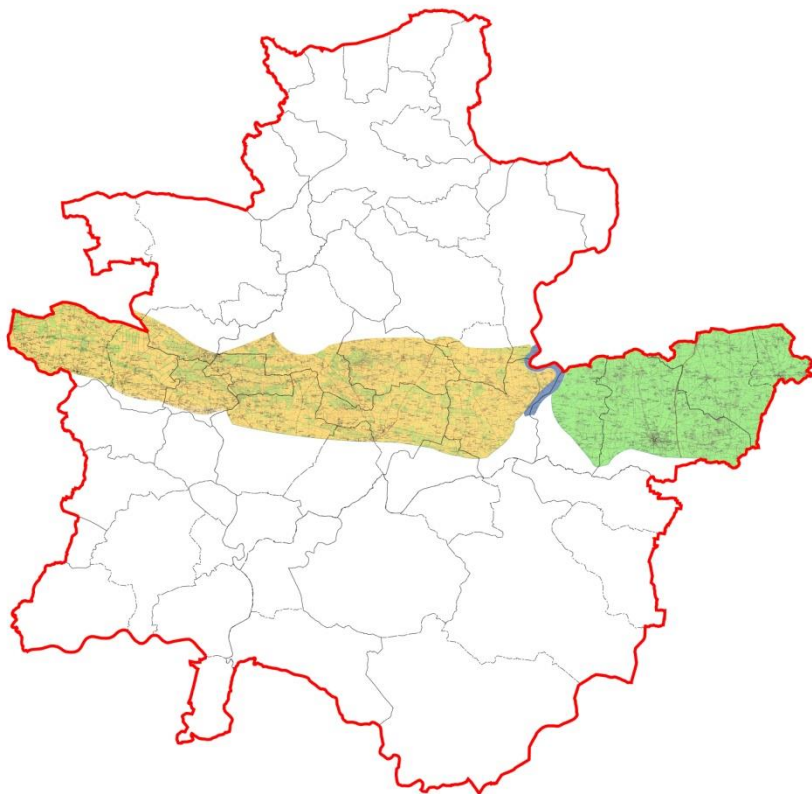
Fig 93 : Exploitation agricole

UNITE PAYSAGERE DES PLATEAUX ONDULES DU CENTRE



4. Les marches de la Vilaine

4.2 LOCALISATION ET LIMITE DE L'UNITE PAYSAGERE

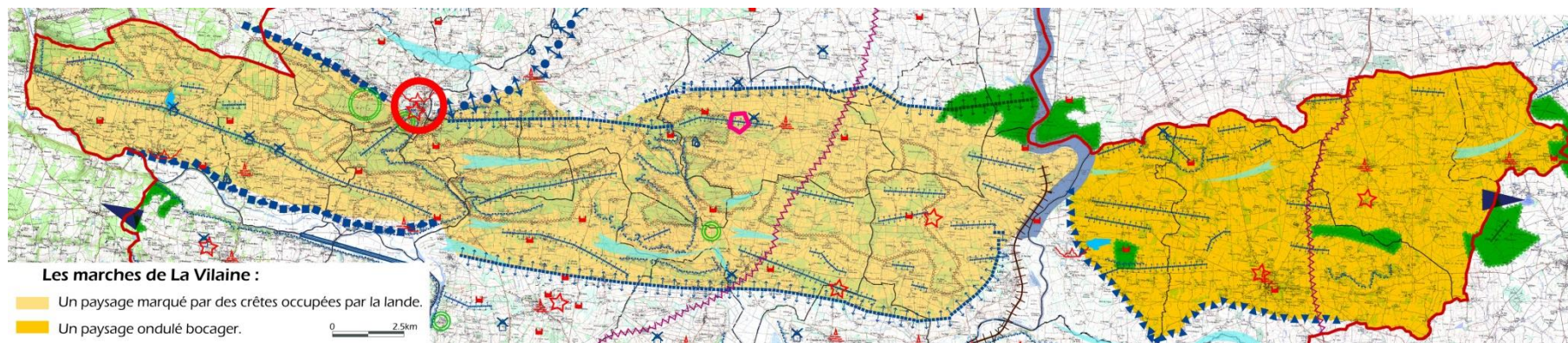


Carte 4 : carte de localisation de l'unité

Cette unité paysagère constitue une bande Est Ouest sur le territoire du pays de Redon et de Vilaine. Elle comprend les communes de La Gacilly, Saint Martin, Glénac, Cournon, Peillac, Saint Just, Saint Ganton, Renac, Glessac, Saint Jacut les Pins, Saint Perreux, Saint Vincent sur Oust, Bain sur Oust, Sainte Anne sur Vilaine, Langon, La Dominelais, Saint Sulpice des Landes, Grand Fougeray.

Elle se distingue nettement par sa topographie ondulée et orientée Est Ouest. Au Nord la transition se fait progressivement avec l'unité paysagère des plateaux ondulés du centre tandis qu'au Sud, la transition avec l'unité paysagère des marais de Redon se fait dans l'alignement du coteau de la vallée de l'Oust à l'Ouest. A l'Est, la forêt de Teillay constitue un verrou boisé marquant la limite du territoire.

Carte 18 : Carte de l'Unité paysagère Les Marches de la Vilaine



4.2 CARACTERES IDENTITAIRES DE L'UNITE PAYSAGERE

Des lignes de crête qui constituent des lignes d'orientation du paysage

Cette unité paysagère est fortement marquée par l'orientation Est Ouest due à la présence de lignes de crêtes parallèles correspondant à des formations géologiques primaires plissées par l'orogénèse hercynienne. L'érosion a mis les roches les plus dures en relief et les plus tendres dans les creux. Ainsi vallons et crêtes parallèles alternent dans le paysage.

L'orientation du paysage est soulignée par la végétation. Les boisements se répartissent en bande sur les crêtes tandis qu'un maillage bocager crée des lignes parallèles aux coteaux.



Fig 94 : Un paysage orienté

Fig 95 : Ambiance de vallon



Fig 96 : Boisements et bocage (vallée de la Chère)

Des lignes de crête animées par des points de repère (bourgs, moulins)



Fig 97 : Moulin à vent



Fig 98 : Habitat sur coteau

Les éléments bâtis s'implantent sur les coteaux et crêtes. L'étagement des habitations à mi-pente du coteau est très lisible, parallèle aux courbes de niveau. Sur les crêtes des moulins à vent témoignent d'une activité passée.

La Vilaine, une particularité paysagère de l'unité



Fig 99 : le site des Corbinières (source : www.haute-guindrais.com)

Entre Redon et Brain sur Vilaine, la Vilaine s'écoule d'Est en Ouest dans la direction majeure du relief. Plus au Nord, elle emprunte les directions de faille Nord / Sud en creusant de véritables gorges dans les massifs plus durs. On peut en particulier observer ce phénomène sur le site des Corbinières où les escarpements rocheux et les pentes boisées s'offrent à la vue. La dénivellation entre le cours d'eau et le coteau rocheux atteint par endroits 70m.

4.3 SOUS-UNITES PAYSAGERES :

Le plateau de l'Est

Les vallées sont plus amples à l'Est créant des espaces quasi-plans. On y retrouve bien la lecture des crêtes soulignées par des boisements ainsi que des coteaux bocagers. Les vallées sont elles aussi quadrillées par des haies bocagères composées majoritairement de ragosses. La différence d'amplitude crée un paysage plus ouvert. Le bâti se dissémine dans l'espace et constitue autant de points d'appel. Les bâtiments contemporains qui contrastent par leur couleur claire dans le camaïeu de verts du paysage.



Fig 100 : Des vallées amples bocagères encadrées par des coteaux orientés Est Ouest et ponctuées d'éléments bâtis

Les landes ondulées

Au cœur de l'unité se définit un paysage particulier qui vaut le découpage d'une sous-unité dont la Vilaine constitue la limite Est.

La fréquence des crêtes est plus grande donnant lieu à des ondulations rapprochées et des vallons encaissés parallèles aux crêtes. Ainsi se créent des effets de covisibilités d'une crête à une autre. Les creux des vallons ne sont pas visibles, ils se découvrent uniquement lorsqu'on les parcourt. Ils sont sous-entendus depuis les points hauts par un effet creux en contrebas.



Fig 101 : Des crêtes orientées et occupées par une végétation de lande

La végétation participe à la définition d'une sous-unité. Une palette végétale particulière de lande (bruyères, ajoncs, bouleaux, fougères...) occupe les points hauts et crée des jeux de textures et de couleurs selon les saisons.

Parmi cette végétation s'érigent des monuments témoignant de l'histoire de l'implantation humaine sur le territoire. Les landes de Cojoux et de Tréal comptent en particulier un grand nombre de monuments mégalithiques.



Fig 102 : Saint Just, point d'appel dans la végétation de lande

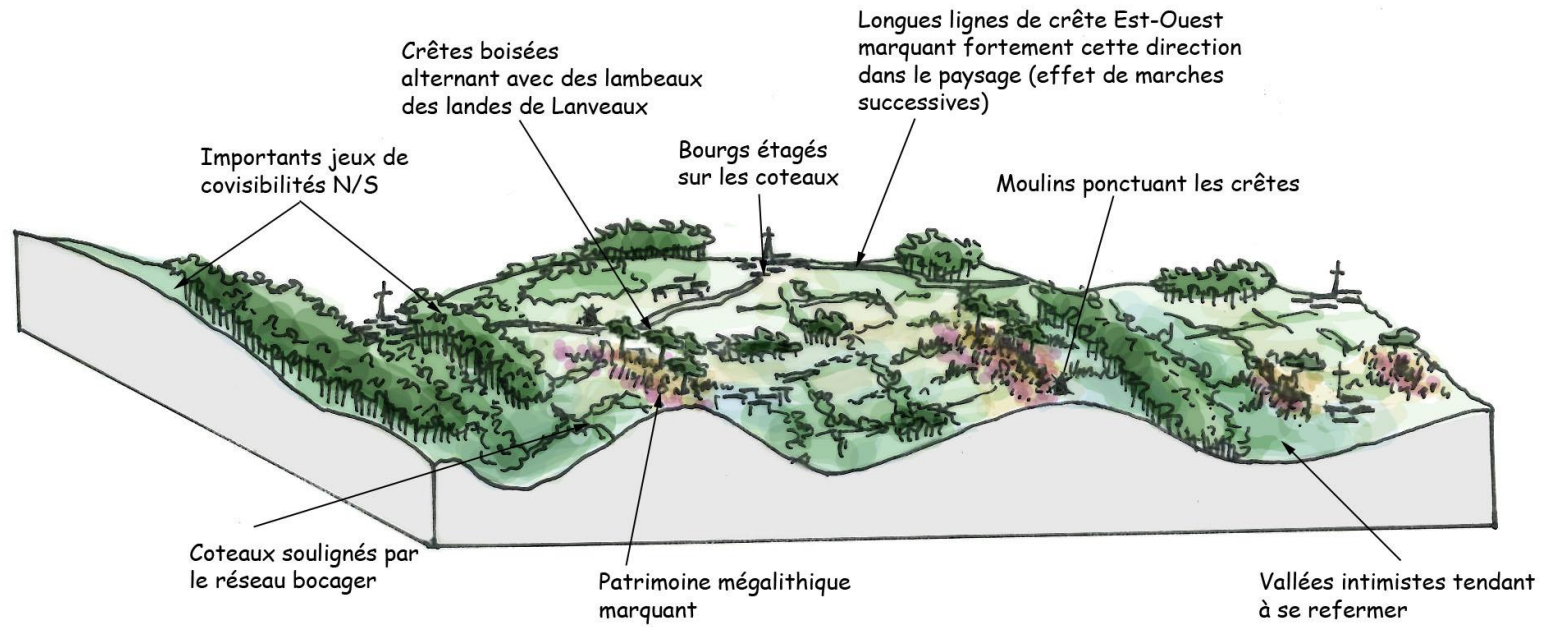


Fig 103 : Végétation de lande



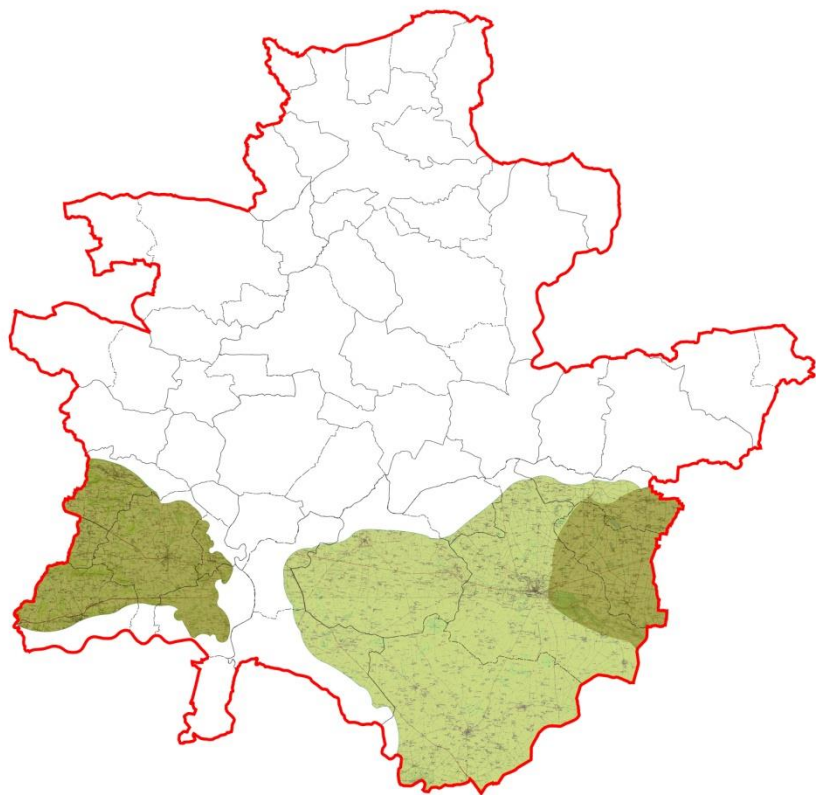
Fig 104 : Mégalithes de la Lande de Cojoux

LES MARCHES DE LA VILAINNE



5. Les plateaux ondulés du Sud

5.1 LOCALISATION ET LIMITE DE L'UNITE PAYSAGERE

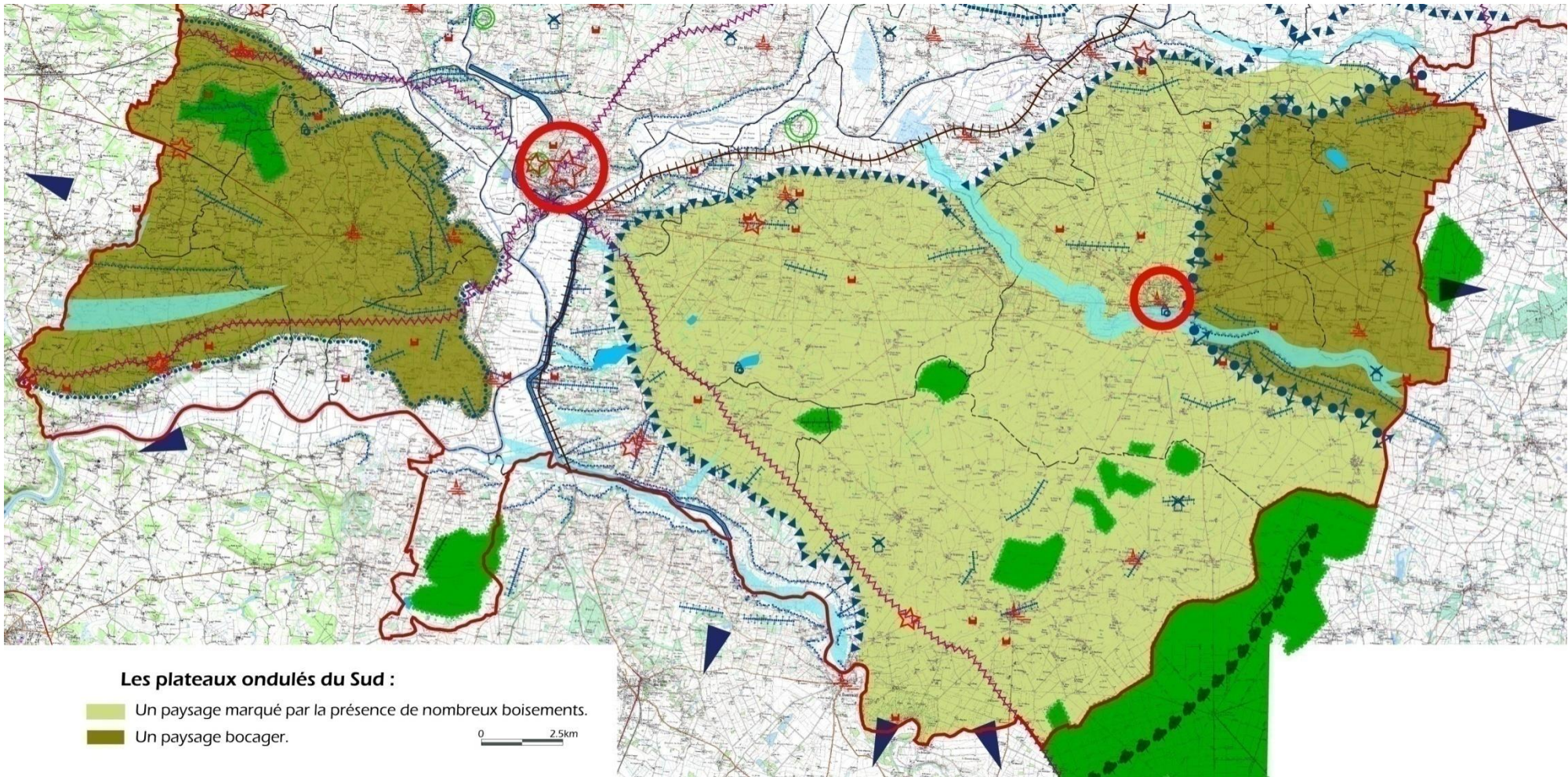


Carte 19 : carte de localisation de l'unité

Cette unité s'étale sur les communes de Guéméné Penfao, Pierric, Conquereuil, Plessé, Théhillac, Fégréac.

La limite de l'unité s'appuie nettement sur la forêt du Gâvre à l'Est qui constitue un front boisé refermant le paysage. Au Sud, la limite se lit au travers du coteau des marais de l'Isac, et au Nord par celui des marais de la Vilaine. Plus à l'Ouest, une transition paysagère s'observe au niveau de la vallée de la Chère avec l'unité paysagère des marches de la Vilaine.





Carte 20 : Carte de l'analyse paysagère Les Plateaux ondulés du SUD

5.2. CARACTERES IDENTITAIRES DE L'UNITE PAYSAGERE

Des jeux d'ondulations du relief

L'unité se présente comme un vaste plateau dans lequel les vallons viennent créer des ondulations. De nombreux cours d'eau circulent au creux de vallons amples qui donnent lieu aux ondulations. La vallée du Don, encadrée par des coteaux est lisible tant à l'Est qu'au centre de l'unité. A Guéméné Penfao, l'amplitude de la vallée est très resserrée.



Des arbres isolés et en alignement



Fig. 111 :Ragosses

Topographie et végétation confèrent au paysage un caractère ouvert. Les haies sont en effet discontinues, créant plutôt des lignes qu'un réseau dans le paysage. Visuellement, elles donnent naissance à des jeux de coulissement. Composées principalement d'une strate arborée taillée en ragosses, elles créent des écrans diaphanes et non opaques. On retrouve aussi des arbres isolés qui ponctuent le plateau apportant ainsi une dimension verticale



Fig. 112 : Paysage ouvert dans lequel les haies d'arbres de haut jet et ragosses créent des écrans semi-transparents

Un habitat présentant une diversité d'implantation



Fig 105 : Ferme dans un vallon ample



Fig 116 : Coteau habité de la Vallée du Don



Fig 106 : Moulin à eau



Fig 107 : hameau dans un vallon boisé



Fig 108 : Relation visuelle au paysage depuis les bourgs perchés (Guéméné)

5.3. SOUS-UNITES PAYSAGERES : LE PLATEAU BOISE DE CONQUEREUIL

La partie Est de l'unité paysagère se distingue par la présence de boisements qui ponctuent le paysage apportant du volume dans un contexte topographique relativement plan. Ces boisements sont composés de conifères qui apportent des teintes verts foncés dans le paysage, et des feuillus dont les teintes de couleurs sont variables selon les saisons allant du vert tendre au printemps aux bruns rouilles en automne.

Les boisements, selon leur surface, leurs essences, leur structure jouent différents rôles visuels. Les boisements majeurs constituent des écrans visuels entre lesquels des vues sont épaulées et dirigées par les lisières boisées. Les allées menant à des habitations ou à des parcelles sont des couloirs visuels dans lesquels l'œil s'engage pour s'arrêter sur le point de fuite. Les petits bosquets ponctuent le paysage et créent des effets de coulisses visuelles. Des composées d'arbres de haut jet se rattachent aux bosquets assurant une continuité physique et visuelle entre les ensembles boisés et haies. L'ambiance boisée se ressent depuis les axes routiers desservant bourgs et hameaux dispersés, en étant complètement ou partiellement encadrée par la végétation arborée.



Fig 110 : Effet de lisière boisée



Fig 109 : Des boisements limitant les vues



Fig 111 : Des allées boisées



Fig 112 : Effet de coulisses visuelles

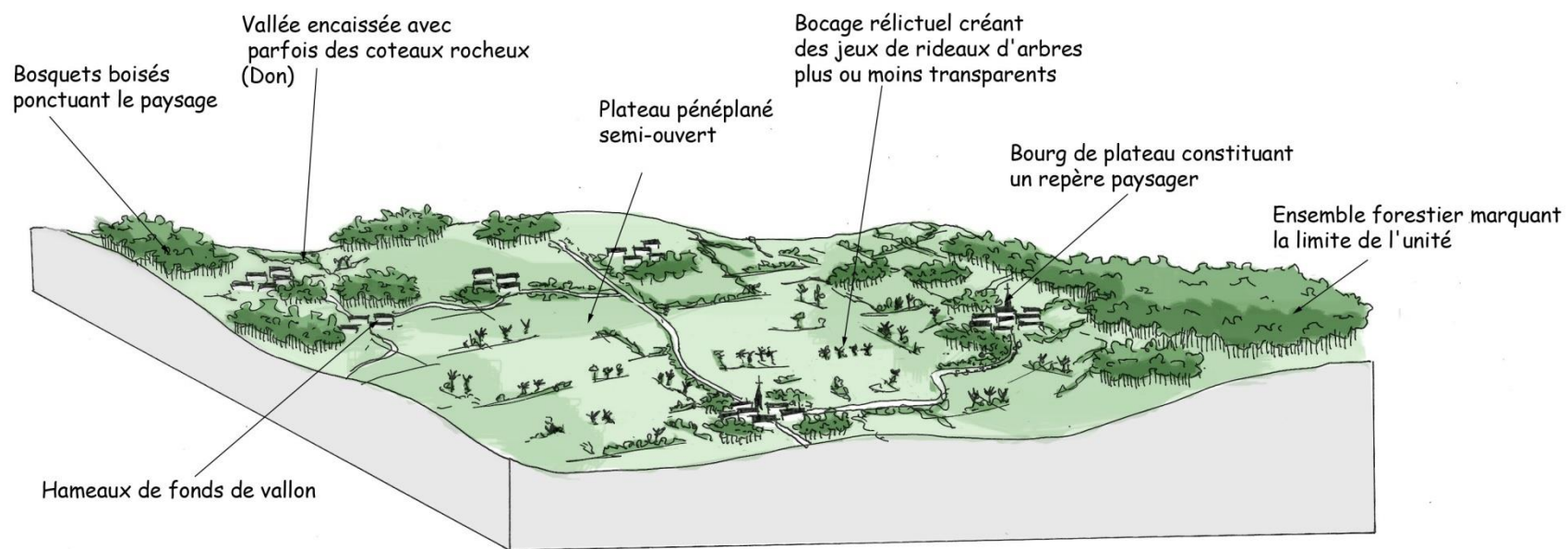


Fig 114 : Des routes encadrées



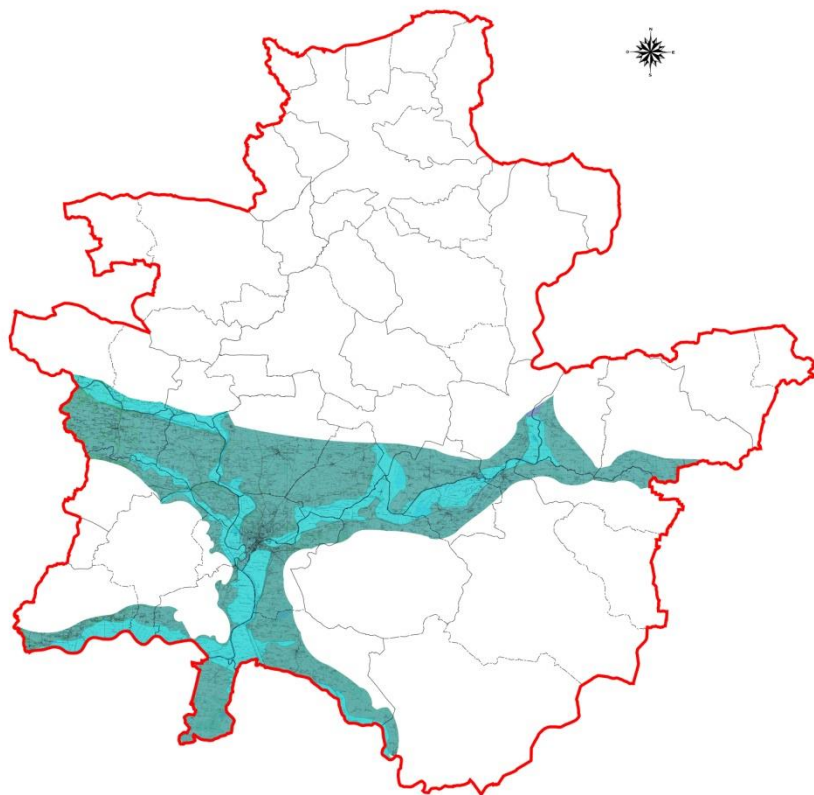
Fig 113 : Des haies qui se rattachent aux boisements

UNITE PAYSAGERE DES PLATEAUX ONDULES DU SUD



6. Les grands marais de Redon

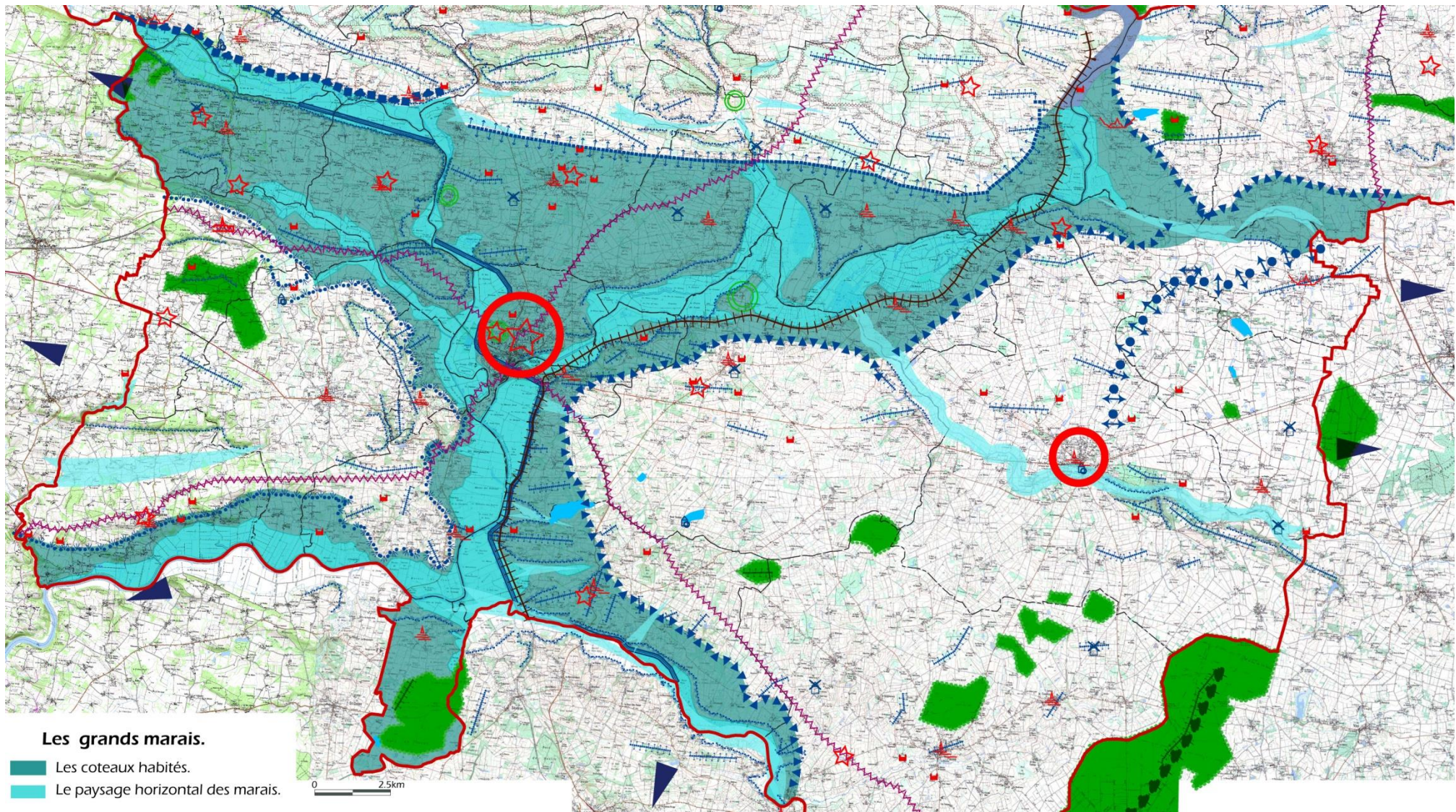
6.1 LOCALISATION ET LIMITE DE L'UNITE PAYSAGERE



Carte 21 : carte de localisation de l'unité

Les cours d'eau majeurs du territoire créent un paysage particulier de marais encadré par des coteaux habités. Les communes concernées par cette unité paysagère sont celles de Redon, Saint Perreux, Saint Jean le Poterie, Saint Nicolas de Redon, Rieux, Théhillac, Fégréac, Béganne, Allaire, La chapelle de Brain, Avessac, Masserac, Brain sur Vilaine, Beslé sur Vilaine.

L'unité comprend tant les espaces plans des marais que les coteaux et plateaux qui les encadrent. Ainsi au Nord on observe une transition paysagère avec les plateaux ondulés du centre. Les autres limites sont symbolisées par les coteaux encadrant les vallées, celle de l'Arz au Sud Ouest, de la Vilaine au Sud Est comme au Nord Ouest et au Nord Est, et celle de l'Isac au Sud.



Carte 22 : Carte de l'analyse paysagère Les grands marais de Redon et de Vilaine

6.2 CARACTERES IDENTITAIRES DE L'UNITE PAYSAGERE



Fig 115 : Marais encadré par des coteaux (Marais de l'Oust)



Fig 116 : Un paysage plan animé par des buttes (marais de la Vilaine)



Fig 117 : Bourg point de repère dans le marais

Un paysage encadré par des coteaux

La particularité des marais de Redon et de Vilaine est qu'ils sont encadrés par des coteaux marqués. Ils se présentent alors tels des cuvettes, correspondant géologiquement à des zones de dépression, aux abords abrupts occupés par des boisements et habités. Les bourgs sont en effet très lisibles et sont de véritables points de repère animant l'horizon du paysage.

Les cours d'eau sont accompagnés de prairies humides, utilisées pour le pâturage et pour la production de fourrage, et de marécages.



Fig 118 : Coteau de l'Isac



Fig 119 : Coteau de la Vilaine à l'Ouest



Fig 120 : Végétation de lande



Fig 121 : Boisements et haies

L'ambiance des coteaux

Les coteaux sont en relation directe avec la vallée. Surplombant les zones de marais dans lesquelles se distinguent le cours d'eau, ils offrent en effet des vues sur la vallée ainsi que des relations de covisibilités de coteau à coteau. L'habitat implanté sur les coteaux bénéficie donc d'une relation visuelle à la vallée. La route touristique d'Allaire à Béganne offre en particulier des vues en belvédères sur la vallée de la Vilaine.

Les plateaux se différencient du fond de vallée par leur type de végétation. Ajoncs, fougères, bouleaux, pins en bosquets ou plantés sur les talus bordant les routes. Un maillage à maillage lâche constitué de ragosses dessine des lignes tant sur les coteaux que les plateaux.

L'ambiance des marais

L'habitat peu présent, les étendues d'eau calmes accompagnées des zones humides dégagent une ambiance de tranquillité, le mouvement étant apporté par le frémissement de la végétation (roseaux, feuillages). Cette ambiance paisible est renforcée par l'horizontalité et l'amplitude des marais qui donnent au paysage un caractère grandiose. Cette perception peut radicalement changer en période d'inondation où l'étendue d'eau compose un vaste miroir reflétant le ciel, les coteaux et les quelques arbres émergents. Par temps gris l'ensemble peut prendre des allures inquiétantes mais toujours aussi spectaculaires. Les arbres sont typiques des fonds de vallées (saules, aulnes, frênes, peupliers...). Des alignements de peupliers constituent des écrans visuels qui bloquent parfois les vues. Un maillage bocager constitué d'arbres taillés en têtards correspondant à une taille d'exploitation spécifique pour la production de bois quadrille les marais, sauf celui de la Vilaine en aval. L'ensemble de la végétation apporte textures, couleurs, mouvements aux marais avec des variations selon les saisons et les marais (Vilaine, Isac, Don, Chère, Aff, Oust).



Fig 122 : Une végétation spécifique des zones humides

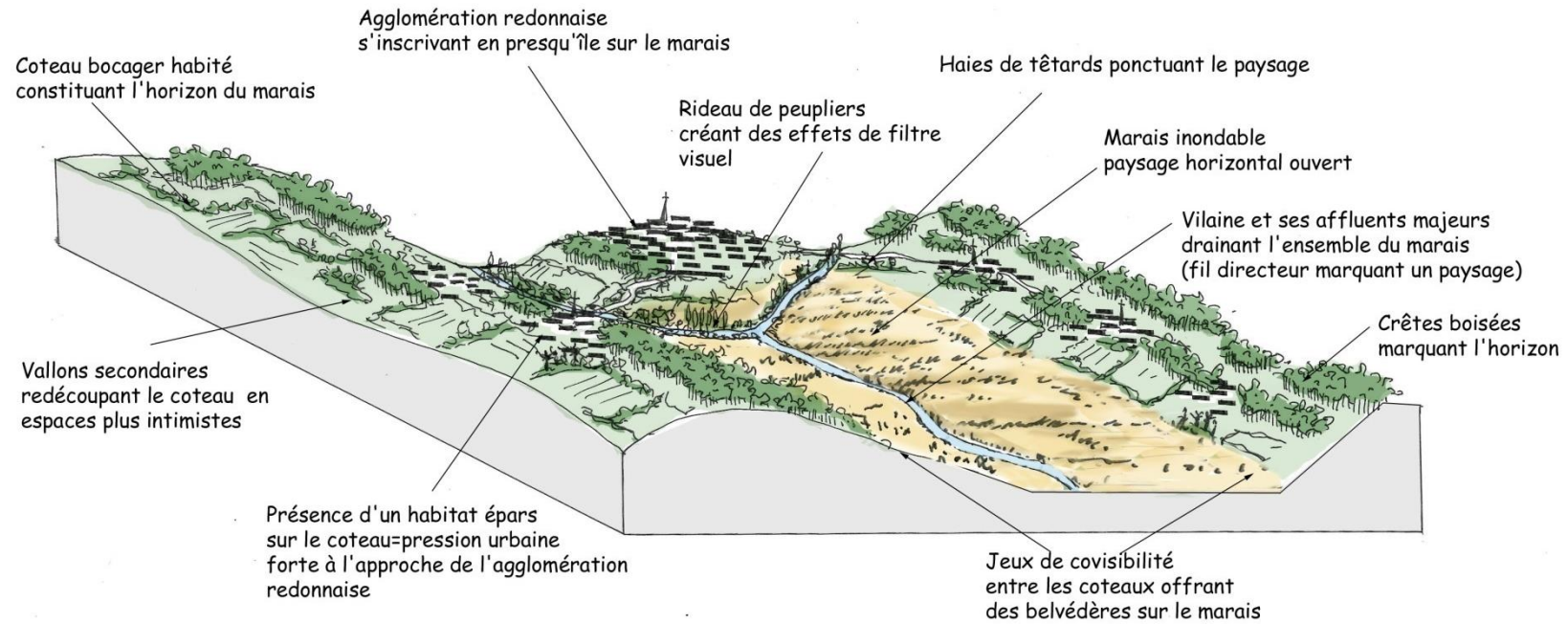


Fig 123 : Des arbres têtards



Fig 124 : Jeux de couleurs de la végétation

UNITE PAYSAGERE DES GRANDS MARAIS



Bibliographie

Le pays de Redon et le destin celtique de la Bretagne,

Etude historique sur la région s'étendant de Vannes à Châteaubriant et de Rennes à Nantes, au IX^e siècle

Erlanning, Ed Joseph Floch, 1980

Préface (Georges MIGAUD)

Atlas de l'histoire de Bretagne,

Tanguy et Lagrée,dir, 2002

Editions Skol Vreizh,

Les villes de Bretagne au 18^e siècle,

Claude NIERES, 2004

Presses universitaires de Rennes, collection Histoire

Itinéraire de Bretagne, d'après le manuscrit original de Dubuisson-Aubenay de son voyage en Bretagne en 1636

Ed du Layeur, 2000

La vie quotidienne des paysans en Bretagne au 19^e siècle

Yann BREKILIEN, 1974,

Ed Hachette

Le paysage de l'industrie en Ille et Vilaine, 19 et 20^e siècles

Marina GASNIER, 2003,

Ed Presses universitaires de Rennes, collection Art et société

Une dimension méconnue du bassin de vie : les pays à dominante rurale, Exemple du Pays de Redon

Eric Vighetti, 1995

Mémoire de maîtrise de géographie, Université d'Angers

Bretagne

Nouailhet, Postic, Simon, Le Dû, Le Berre, Bounel, Goutard de Beaulieu, Bernard, 2006

Ed Bonneton

Bretagne, art, création, société

Jean Yves Andrieux et Marianne Grivel, 1997

Ed Presses universitaires de Rennes, Collection art et société

Décors peints de Bretagne 1990/1950

Conseil Général du Morbihan, 2002

Ed Cloître

Notice de la carte géologique de Redon

SITES INTERNET

www.cc-pays-redon.fr

www.tourisme-pays-redon.com

www.landes-de-cojoux.com

TABLES DES ILLUSTRATIONS

Fig 1 : Des crêtes créant des lignes dans le paysage	5
Fig 2 : Des marais encadrés par des coteaux	5
Fig 3: Fonderie de Redon créée en 1864 (GASNIER, 2003)	7
Fig 4 Grès et schiste bleu Fig 5 : Grès (Est)	7
Fig 6 : Schiste bleu et grès Fig 7 : Grès (marais de Redon) Fig 8 : Granit, grès et schiste	7
Fig 9 : Schiste pourpre (Nord)	8
Fig 10 : Schiste bleu (Nord Ouest/ Nord Est).....	Erreur ! Signet non défini.
Fig 11: Clôture en palis.....	Erreur ! Signet non défini.
Fig 12 : Soubassement et mur en palis	Erreur ! Signet non défini.
Fig 13 : Le Don.....	9
Fig 14 : La Vilaine à Sainte Anne sur Vilaine.....	9
Fig 15: Marais de la Vilaine	9
Fig 16 : L'Oust sur le site de l'île aux Pies.....	10
Fig 17 : Lavoir à Guéméné Penfao	11
Fig 18 : Moulin à eau au Nord Ouest du territoire.....	11
Fig 19: Moulin de Quip Fig 20 : Moulin à eau au Sud Est du territoire	11
Fig 21 : Toponymie en lien avec l'activité fluviale (Redon)	12
Fig 22 : Rue avec greniers à sel (Redon).....	12
Fig 23 Port de Guipry-Messa.....	12
Fig 24: Maisons du port de Redon	12
Fig 25: Port de Redon.....	13
Fig 26 : Base nautique sur l'Isac	13
Fig 27 : Sentier de randonnée (Ile aux Pies).....	13
Fig 28 : Barrage de l'Isac à sa confluence avec la Vilaine	15
Fig 29 : Ecluse de Limur sur le canal de Nantes à Brest	15
Fig 30 : Pont sur le Don (Guéméné Penfao	15
Fig 31: Pont sur la Vilaine (Ste Anne sur Vilaine	16
Fig 32 : Gué de Rieux.....	16
Fig 33 : Pont mobile de Cran	16
Fig 34: Landes de Cojoux Fig 35: Genêts et bouleaux	19
Fig 36: Chênes pédonculés taillés en têtard	19
Fig 37: Châtaigniers.....	19
Fig 38 : Ragosses	19
Fig 39 : Vergers	20
Fig 40: Prairie humide et sa végétation	20
Fig 41 :Végétation de marais	20
Fig 42 : Forêt de Teillay (Hêtres)	21
Fig 43 : Boisements de pins.....	21
Fig 44 : Monument sur la Grée de Cojoux	22

Fig 45 :Dolmen à couloir (site de la Croix Saint Pierre)	22
Fig 46 : Tertre tumulaire	22
Fig 47: Four Sarazin	23
Fig 48: Voie romaine (Conquereuil) Fig 49: Château de Rieux	24
Fig 50: Signalétique montrant le site du Château de Rieux	24
Fig 51 : Dessin d'une maison à bardeaux, 1837	25
Fig 52 : Entrée d'un village (E.Baillet) Fig 53 : Paysage aux peupliers (L. Joubert) 25	
Fig 54: Bourg sur plateau Fig 55 : Bourg perché.....	26
Fig 56: Habitat de hameau Fig 57: Redon vu depuis la butte de Rieux	26
Fig 58: Hameau étagé sur coteau.....	26
Fig 59: Un bâti qui se développe autour des hameaux et bourgs (St Vincent)	26
Fig 60 : Bâtiment en roseaux Fig 61 : Bâtiment avec palis	27
Fig 62: Four à pain Fig 63: Clôture en palis et puits	27
Fig 65 : croix Fig 64 : Chapelle.....	27
Fig 67: Château de la Roche Giffard Fig 66 : Château de Trégouët	27
Fig 68: Château (Sainte Anne sur Vilaine)	27
Fig 69 : Un paysage marqué par des lignes de crêtes	29
Fig 70 : Des crêtes soulignées par des boisements	29
Fig 71 : Des haies transparentes	29
Fig 72 : Des vues cadrées Fig 73 : Des vues transversales fuyantes	32
Fig 74 : Végétation de sous bois Fig 75 : Silhouette des pins	32
Fig 76 : Bourg perché et carrière en promontoire sur la vallée du Canut.....	32
Fig 77 : Habitat étagé sur coteau	32
Fig 78 : Vallon encaissé Fig 79 : Coteau abrupt	36
Fig 80 : Ruisseau Fig 81 : plan d'eau niché dans le vallon	36
Fig 82 : Moulin à eau Fig 83 : Habitat étagé sur coteau	36
Fig 84 : Des ondulations souples du relief.....	40
Fig 85 : un paysage ouvert sur les plateaux	40
Fig 86 : Vallon fermé	40
Fig 87 : Alignements soulignant les axes routiers	41
Fig 88 : Des arbres têtards dans les vallons	41
Fig 89 : Un paysage de plateau ouvert ponctué de boisements	41
Fig 90 :Fenêtre visuelle	41
Fig 91 : Bourg étagé sur coteau.....	42
Fig 92 : Bourg sur plateau.....	42
Fig 93 : Habitat sur plateau	42
Fig 94 : Exploitation agricole	42
Fig 95 : Un paysage orienté	46
Fig 96 : Ambiance de vallon	46
Fig 97 : Boisements et bocage (vallée de la Chère).....	46
Fig 98 : Moulin à vent Fig 99 : Habitat sur coteau	46

Fig 100 : le site des Corbinières (source : www.haute-guindrais.com).....	47
Fig 101 : Des vallées amples bocagères encadrées par des coteaux orientés Est Ouest et ponctuées d'éléments bâtis.....	48
Fig 102 : Des crêtes orientées et occupées par une végétation de lande	49
Fig 103 : Saint Just, point d'appel dans la végétation de lande	50
Fig 104 : Végétation de lande	50
Fig 105 : Mégalithes de la Lande de Cojoux.....	50
Fig 106 : Un paysage de plateau bocager délimité par un coteau au Nord	52
Fig 107 : Une unité paysagère délimitée par un front boisé à l'Est	Erreur ! Signet non défini.
Fig 108 : Un plateau aux ondulations douces	Erreur ! Signet non défini.
Fig 109 : Vallée du Don	Erreur ! Signet non défini.
Fig 110 : La vallée encaissée du Don à Guéméné	Erreur ! Signet non défini.
Fig 111 : Ragosses	Erreur ! Signet non défini.
Fig 112 : Paysage ouvert dans lequel les haies d'arbres de haut jet et les ragosses créent des écrans semi-transparents.....	Erreur ! Signet non défini.
Fig 113 : Ferme dans un vallon ample	56
Fig 114 : Moulin à eau.....	56
Fig 115 : hameau dans un vallon boisé	56
Fig 116 : Coteau habité de la vallée du Don.....	Erreur ! Signet non défini.
Fig 117 : Relation visuelle au paysage depuis les bourgs perchés (Guéméné)	56
Fig 118 : Des boisements limitant les vues	57
Fig 119 : Effet de lisière boisée	57
Fig 120 : Des allées boisées.....	57
Fig 121 : Effet de coulisses visuelles	58
Fig 122 : Des haies qui se rattachent aux boisements	58
Fig 123 : Des routes encadrées	58
Fig 124 : Marais encadré par des coteaux (Marais de l'Oust).....	62
Fig 125 : Un paysage plan animé par des buttes (marais de la Vilaine)	62
Fig 126 : Bourg point de repère dans le marais	62
Fig 127 : Coteau de l'Isac	62
Fig 128 : Coteau de la Vilaine à l'Ouest.....	62
Fig 129 : Végétation de lande	63
Fig 130 : Boisements et haies.....	63
Fig 131 : Une végétation spécifique des zones humides	64
Fig 132 : Des arbres têtards	64
Fig 133 : Jeux de couleurs de la végétation	64